

Rapport d'évaluation

Organisme national de recherche

Institut national d'études démographiques
(Ined)

Juillet 2026



Au nom du comité d'experts : Roxane Silberman, présidente du comité

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- Roxane Silberman, directrice de recherche émérite au Centre National de la Recherche Scientifique, présidente du comité ;
- Armelle Andro, professeure de démographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Christophe Bergouignan, professeur de démographie à l'Université de Bordeaux ;
- Myriam Christien, directrice générale des services adjointe en charge des ressources de l'Université Paris Cité ;
- Patrick Deboosere, professeur émérite de démographie à la Vrije universiteit Brussel ;
- Mickaël Ménager, directeur de recherche Inserm à l'Institut Imagine, vice-président Science ouverte de l'Université Paris Cité.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Une brève biographie de chaque expert figure également à la fin du présent rapport.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Résumé exécutif

Le rapport d'évaluation de l'Institut national d'études démographiques (Ined) pour la période 2020-2024 met en évidence un établissement occupant une position de référence dans le domaine des sciences de la population, reconnu tant au niveau national qu'international.

L'Ined s'appuie sur des compétences scientifiques solides, fondées sur une approche pluridisciplinaire permettant d'analyser les phénomènes démographiques dans leur ensemble. Cette diversité disciplinaire constitue une richesse essentielle pour appréhender les enjeux complexes qui se dessinent dans le domaine pour les prochaines années, en natalité, en vieillissement de la population et en dynamiques migratoires.

L'Institut se distingue par son expertise dans la production, l'exploitation et la mise à disposition de données, à travers la conduite de grandes enquêtes, en particulier longitudinales et/ou sur des sujets sensibles, qui constituent un élément central de son activité. Il bénéficie d'un ancrage solide dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux : il joue un rôle structurant dans le champ de la démographie en France et s'inscrit dans de nombreux partenariats académiques, tout en participant activement à des projets et collaborations à l'échelle européenne et internationale.

La double mission de l'Ined, associant production de connaissances et diffusion auprès des pouvoirs publics et de la société, constitue un axe central de son activité. Elle représente un atout majeur pour l'Institut, dont l'expertise est fortement mobilisée aux échelles locale, nationale et internationale, dans une dynamique demeurée soutenue ces dernières années. L'Ined contribue ainsi à l'analyse des grandes évolutions démographiques contemporaines et à leur diffusion auprès d'un large public.

Le rapport identifie néanmoins plusieurs enjeux majeurs auxquels il apporte des recommandations. En premier lieu, le pilotage stratégique de l'Institut doit être davantage affirmé dans un contexte économique tendu, où sa soutenabilité est fragilisée par des contraintes exogènes croissantes et par l'absence de programmation pluriannuelle des moyens et des activités.

Le rapport préconise ainsi l'élaboration d'une stratégie scientifique plus explicite et hiérarchisée, afin de clarifier les priorités de l'Institut au regard des missions qui lui sont confiées et d'assurer une articulation plus étroite entre les ambitions scientifiques et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Il recommande en ce sens un renforcement du pilotage scientifique et stratégique dans une approche plus prospective, en associant davantage en amont les instances de gouvernance.

Une recommandation particulière est également portée à la stratégie en matière de données, dans un contexte marqué par l'évolution des sources, du cadre réglementaire, des besoins de sécurisation des données granulaires et sensibles, ainsi que par la montée en puissance de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, l'Institut apparaît fortement dépendant des financements issus du Programme d'investissements d'avenir. S'il convient d'assurer à l'Ined un soutien pérenne et une visibilité pluriannuelle de ses moyens, conditions essentielles à la poursuite de ses missions et à la conduite des grandes enquêtes qui les structurent, le renforcement du pilotage budgétaire, de la gestion des ressources humaines et des fonctions support doit s'inscrire dans une trajectoire économique soutenable et s'accompagner d'une gestion prévisionnelle des moyens et des emplois. Cela suppose également de développer, dans la mesure des leviers dont dispose l'Institut, des actions visant à renforcer l'attractivité de certains postes administratifs, à améliorer les conditions de travail et à structurer la gestion des compétences, afin de réduire les tensions pesant sur les services d'appui.

Le rapport encourage en outre la poursuite de la dynamique engagée au sein du Campus Condorcet et la consolidation du rôle national de l'Institut. Il appelle également à un renforcement de l'engagement de l'Ined dans les réseaux européens et internationaux, à travers sa participation aux projets et partenariats structurants, afin de conforter sa place d'acteur de référence sur les questions démographiques.

En conclusion, l'Ined repose sur des fondations scientifiques solides et occupe une place reconnue dans les sciences de la population. Il demeure toutefois confronté à des défis de pilotage scientifique et stratégique, de soutenabilité de ses moyens et d'adaptation aux évolutions du paysage scientifique et institutionnel, marqués par les profondes transformations des sciences de la donnée et une demande croissante d'expertise des décideurs publics.

Recommandations principales

Recommandation 1 : Définir une stratégie à moyen terme et hiérarchiser les activités afin de répondre aux enjeux des prochaines années dans le domaine. Consolider le positionnement de l'Ined aux niveaux national, européen et international, en l'appuyant sur un plan d'action portant sur les ressources, dans un contexte d'incertitude économique.

Recommandation 2 (adressée à l'État) : Assurer à l'Ined un soutien pérenne et une vision pluriannuelle de ses moyens, notamment pour les enquêtes, par exemple dans le cadre du futur contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), condition indispensable à la continuité de ses missions, qui fondent la place de la France dans un domaine au cœur des grands enjeux sociétaux mondiaux.

Recommandation 3 : Poursuivre et renforcer les coopérations avec les établissements du campus et l'établissement public Campus Condorcet, tout en consolidant le rôle national de l'Ined et ses partenariats avec les autres institutions.

Recommandation 4 : Renforcer l'investissement dans les réseaux européens en s'appuyant sur des partenariats stratégiques et en améliorant l'accompagnement des équipes dans l'élaboration et la gestion des projets. Chercher à affirmer au plan européen le rôle de l'Ined comme interlocuteur de référence sur les questions démographiques.

Recommandation 5 : Impliquer plus en amont les instances de gouvernance et de direction - en particulier le conseil scientifique - dans la co-construction de la stratégie scientifique - afin de développer une réflexion plus prospective et stratégique, ainsi qu'un suivi renforcé de sa mise en œuvre.

Recommandation 6 : Mener une réflexion de fond sur la stratégie et le positionnement à moyen terme de l'Ined en matière de données (collecte, exploitation, mise à disposition), de sécurité informatique et d'usage de l'intelligence artificielle, dans un contexte de transformation rapide des sources, des acteurs, des méthodologies, des infrastructures et du cadre réglementaire, tant au niveau national qu'europpéen. Renforcer prioritairement la sécurité des données, développer la sensibilisation des personnels à ces enjeux, et déployer rapidement - en s'appuyant sur des solutions existantes - des dispositifs élargis de traitement sécurisé des données granulaires et/ou sensibles issues des enquêtes, pour les chercheurs, qu'ils soient internes ou externes à l'établissement.

Recommandation 7 : Élaborer rapidement une trajectoire économique permettant de préserver l'équilibre budgétaire ainsi que la capacité de l'établissement à porter sa stratégie. Finaliser les outils de suivi du budget et de son exécution. Mettre en place une programmation pluriannuelle des moyens, notamment en définissant des mesures concrètes d'économie lors des dialogues de gestion avec l'ensemble des structures, et en élaborant un schéma pluriannuel des emplois et des effectifs, adossé à une réflexion sur les priorités stratégiques et les ressources mobilisables.

Recommandation 8 : Améliorer l'attractivité des postes en élaborant une réflexion stratégique et un plan d'action structuré autour de plusieurs axes : la régulation de la charge de travail des équipes et des services, en intégrant dès la conception des projets de recherche leur impact sur les activités support ; la mutualisation de certaines fonctions ou missions - hors celles relevant de l'identité de l'Institut ou indispensables à sa réactivité - à l'échelle du Campus Condorcet, afin d'élargir les perspectives professionnelles des agents ; enfin, la mise en place d'un baromètre social - à l'échelle de l'Institut - destiné à évaluer l'attractivité des postes et les conditions de travail des personnels.

Sommaire

Résumé exécutif.....	3
Recommandations principales	5
Sommaire	7
Introduction	9
Présentation de l'Ined	9
Contexte de l'évaluation	9
1. Principaux éléments de contexte.....	9
2. Rapport d'auto-évaluation	10
3. Mise en œuvre des recommandations de la précédente évaluation	11
Rôle et missions de l'Ined.....	13
Un établissement de référence en sciences de la population	13
Une double mission fondée sur une forte identité scientifique et une expertise en traitement des données quantitatives	14
Une évolution future dans un contexte en transformation et sous fortes contraintes.....	16
Positionnement et partenariats	18
Un contexte marqué par l'installation sur le Campus Condorcet.....	18
Un rôle structurant au niveau national avec des partenariats renforcés.....	19
Un rayonnement international ancien qui s'est renforcé au niveau européen	21
Activités et résultats	23
Une recherche scientifique pluridisciplinaire.....	23
Production, exploitation et mise à disposition de données.....	24
Appui aux politiques publiques	26
Implication dans la formation doctorale et à la recherche.....	27
Ouverture à la société et communication	28
Activités d'éditions et ouverture en accès libre	29
Déploiements des bonnes pratiques et responsabilité environnementale	30
Nouveau contexte de la recherche	32
Gouvernance, organisation et fonctionnement internes.....	33
Gouvernance et organisation	33
Ressources, programmation et pilotage pluriannuels	34
Politique de ressources humaines	35
1. Attractivité et recrutement des personnels.....	35
2. Parcours professionnels et conditions de travail	36
Gestion et fonctionnement interne.....	37
Intégration et fonctionnement du site Condorcet	38
Conclusion.....	40
Forces	41

Faiblesses.....	41
Recommandations principales	41
Observations du directeur général.....	43
Membres du comité d'évaluation	46
Déroulement de l'évaluation.....	48
Liste d'acronymes	49

Introduction

Présentation de l'Ined

Créé en 1945, l'Institut national d'études démographiques (Ined) est un établissement public national à caractère scientifique et technologique (EPST) depuis 1986, placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé des affaires sociales et du ministre chargé de la recherche.

L'article R. 327-2 du code de la recherche fixe que l'Ined a « pour mission

- d'entreprendre, développer et encourager, à son initiative ou à la demande des pouvoirs publics, tous travaux de recherche ayant pour objet l'étude des populations sous tous leurs aspects ;
- d'évaluer, effectuer ou faire effectuer toutes recherches utiles à la science démographique et à sa contribution au progrès économique, social et culturel du pays ;
- de recueillir, centraliser et valoriser l'ensemble des travaux de recherche, tant français qu'étrangers, relevant de son champ d'activité. À ce titre, il tient le Gouvernement et les autres pouvoirs publics informés des connaissances acquises et il développe une capacité d'expertise et d'appui aux politiques publiques menées pour répondre, en particulier, aux défis sociétaux et éducatifs dans son champ d'activité ;
- d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche dans les domaines de sa compétence ;
- d'assurer l'information du public sur les questions démographiques ;
- d'assurer au niveau international la diffusion des travaux démographiques français et le développement de l'information démographique en favorisant l'usage de la langue française ».

L'Ined étudie la démographie en France et à l'international, diffuse largement les connaissances produites, apporte son expertise aux pouvoirs publics et participe à la formation par la recherche. Il s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, mobilisant la démographie, l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, la statistique, l'épidémiologie et la santé publique.

Fin 2024, l'Ined comptait 260 personnes rémunérées, dont 60 chercheurs titulaires, 30 chercheurs contractuels et 15 doctorants, ainsi que 110 ingénieurs et techniciens des équipes d'appui et 45 personnels de soutien. Son budget pour 2025 s'élève à 27,8 M€, dont 7 M€ de ressources propres. L'Institut est installé sur le Campus Condorcet depuis 2019.

Contexte de l'évaluation

1. Principaux éléments de contexte

La précédente évaluation de l'Ined, conduite par le Hcéres en 2019, portait sur la période 2014-2018. La présente évaluation couvre la période 2020-2024. Sa préparation a été engagée entre septembre et novembre 2024 à travers des échanges entre le Hcéres et l'Ined, visant à en préciser le cadre, le périmètre et les objectifs.

À l'issue de ces échanges, et compte tenu des attentes exprimées par l'établissement et ses ministères de tutelle, le Hcéres a défini les principaux enjeux de l'évaluation. Le référentiel d'évaluation des organismes de recherche a ainsi été complété par un document spécifique intitulé « Principaux éléments de problématique pour l'évaluation 2025 de l'Ined », rendu public en janvier 2025 sur le site du Hcéres.

Ce document précise que l'évaluation porte sur la capacité de l'Ined à appuyer les politiques publiques et à produire des analyses prospectives, sur la cohérence de son organisation compte tenu de sa taille et de ses partenariats, sur sa visibilité internationale, sur sa politique de ressources humaines et budgétaires dans un contexte contraint, sur sa politique scientifique et sur la diffusion des connaissances au regard des principes de science ouverte, ainsi que sur sa stratégie de production, de diffusion et de sécurisation des données, en lien avec les objectifs du Contrat d'objectifs et de performances (COP) 2021-2025.

Sur cette base, l'Ined a élaboré son rapport d'auto-évaluation entre janvier 2025 et juin 2025. La visite du comité d'évaluation s'est déroulée en novembre 2025 dans les locaux de l'établissement, à Aubervilliers.

2. Rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation de l'Ined, d'une longueur de 76 pages, a été élaboré conformément au référentiel d'évaluation des organismes du Hcéres. Il est complété par une trentaine d'annexes couvrant notamment les effectifs, les recrutements, le budget, les conventions de recherche, les listes d'enquêtes, les publications et interventions scientifiques, les activités d'expertise et les impacts en matière de communication externe.

Ce rapport se positionne en complément de l'évaluation par le Département Recherche du Hcéres en 2024-2025 des unités de recherche de l'Ined¹. L'avis global du rapport est le suivant : « L'évaluation de l'Ined met en évidence un institut de recherche d'excellence, solidement ancré dans son domaine, avec une production scientifique significative et une forte reconnaissance nationale et internationale. Son dynamisme et sa capacité à s'adapter aux évolutions sociétales et méthodologiques en font un acteur majeur des sciences de la population. ». Le rapport d'auto-évaluation n'y consacre donc que quelques éléments, renvoyant au document spécifique transmis au comité, sans que cela ait posé de problème pour la présente évaluation.

Le rapport d'auto-évaluation est rédigé avec soin et organisé de manière claire, permettant de comprendre l'histoire, l'évolution, les activités durant la période de référence et le positionnement actuel de l'Ined. Le rapport fournit également de nombreux éléments quantitatifs. Les annexes complètent utilement le document. Les éléments d'évaluation des forces et faiblesses et d'orientations en conséquence sont présents, mais inégalement développés, et parfois un peu succinctement. Des demandes complémentaires de données ont été adressées avant et après la visite, auxquelles l'Ined a répondu précisément, notamment sur des points budgétaires.

La principale remarque du comité concerne le traitement des priorités et défis pour le futur COP : cette partie est peu développée et ne détaille pas suffisamment les actions à mener, en particulier sur la soutenabilité économique. L'Ined présente ces indications comme une première phase de réflexion dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement 2026-2030.

Le rapport d'auto-évaluation a été élaboré selon une démarche participative, intégrant les bilans et perspectives de tous les services, puis rédigé par le comité de direction. Les entretiens réalisés par le comité confirment que le document reflète bien les points de vue des différents services. Les personnels et représentants syndicaux au conseil d'administration ont exprimé leur satisfaction quant à cette procédure, la considérant comme une occasion appréciée de discussion collective et de partage d'information.

¹ Voir <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/ined-institut-national-detudes-demographiques-1>

3. Mise en œuvre des recommandations de la précédente évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présente en introduction un tableau synthétique portant sur la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation précédente, renvoyant aux sections pertinentes du rapport. Le comité a également interrogé l'Ined sur les difficultés rencontrées pour leur mise en œuvre.

Globalement, l'ensemble des recommandations a été mis en œuvre, à l'exception de la recommandation 1, la recommandation 3 appelant par ailleurs une remarque.

1. Demander un appui fort de l'Alliance Athéna² dans le domaine de l'organisation du financement des enquêtes lourdes.

- L'Alliance Athéna et l'infrastructure Progedo³ n'ont guère été utiles en la matière. C'est grâce à l'Équipex LifeObs⁴ (8,5 M€, couvrant plus de 55 % de six enquêtes) que l'Ined a pu financer une part importante de ses grandes enquêtes et cohortes. Il est vraisemblable qu'on ne pourra pas compter, pour la prochaine période, sur un rôle plus actif de l'Alliance Athéna ni de Progedo dont les missions et ressources en la matière sont faibles et n'ont pas évolué. La question pour l'Ined du financement de ses enquêtes va donc se poser à nouveau.

2. Suivre de façon précise l'insertion des personnels de l'Ined dans le Grand équipement documentaire (GED, Campus Condorcet).

- L'intégration de la bibliothèque et du personnel de l'ancienne bibliothèque de l'Ined au sein de l'Humathèque⁵ a été réalisée avec succès.

3. Définir un plan de stabilisation des fonctions support par l'accroissement de la proportion des personnels titulaires.

- La part des personnels Ingénieurs, Techniciens, Administratifs (ITA) titulaires n'a pas progressé, en raison de difficultés de recrutement liées à l'attractivité des postes et à la forte concurrence sur le marché du travail.

4. S'orienter vers un nouveau système d'information incluant les activités de la recherche.

- Un outil de collecte, associé à un entrepôt interne, a été déployé par la mission d'analyse et de suivi des activités scientifiques (MASAS) pour assurer le suivi des activités de recherche.

5. Définir une stratégie scientifique à long terme qui permette de renforcer les points d'excellence de l'Ined et de développer les futurs axes porteurs sur le plan international.

- L'Ined a développé ses partenariats internationaux, via un accroissement significatif du nombre de projets européens.

6. Prévoir un dispositif tourné vers l'international pour le recrutement des chercheurs, utiliser l'ouverture du Campus Condorcet à cette fin.

- Les concours sont désormais entièrement bilingues (français-anglais) ; toutefois, l'obligation de fournir des traductions certifiées de diplômes étrangers constitue encore un frein pour certains candidats.

² L'Alliance Athéna réunit les principaux acteurs de la recherche publique française en sciences humaines et sociales.

³ Progedo est l'infrastructure nationale pour les données et méthodes en sciences sociales quantitatives.

⁴ LifeObs, l'Observatoire français des parcours de vie, est une infrastructure de recherche financée pour 8 ans à partir de février 2021.

⁵ L'Humathèque Condorcet, site de documentation et de consultation consacré aux sciences humaines et sociales, réunit les collections de plus de 50 bibliothèques, fonds documentaires et services d'archives, dispersés sur 25 sites en Île-de-France. La documentation hébergée représente près d'un million de documents, principalement des livres et des revues.

7. Développer encore davantage des modes innovants de collecte de données et renforcer le recours aux données administratives.

- Plusieurs projets utilisent des données administratives et mettent en œuvre des méthodes innovantes, notamment pour l'échantillonnage, les dispositifs multilingues et les collectes multimodales.

8. Poursuivre la politique volontariste de développement de l'Open Access.

- L'Ined a mis en place une charte de science ouverte, poursuivi l'ouverture des données en collaboration avec Progedo et rendu l'ensemble de ses publications accessibles en Open Access. Le développement d'un accès sécurisé aux données sensibles reste à finaliser.

9. Mieux structurer et coordonner les activités de valorisation pour les renforcer et en accroître la visibilité.

- L'Ined a modernisé son site web (rendu accessible aux publics empêchés), soutenu les chercheurs dans leurs actions de communication, renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, noué un partenariat avec The Conversation, s'est affilié à l'AJSPI (Association des journalistes scientifiques de la presse d'information), et a développé des initiatives à destination du jeune public, en particulier en partenariat avec l'Éducation nationale.

Rôle et missions de l'Ined

Recommandation 1 : Définir une stratégie à moyen terme et hiérarchiser les activités afin de répondre aux enjeux des prochaines années dans le domaine. Consolider le positionnement de l'Ined aux niveaux national, européen et international, en l'appuyant sur un plan d'action portant sur les ressources, dans un contexte d'incertitude économique.

Recommandation 2 (adressée à l'État) : Assurer à l'Ined un soutien pérenne et une vision pluriannuelle de ses moyens, notamment pour les enquêtes, par exemple dans le cadre du futur contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), condition indispensable à la continuité de ses missions, qui fondent la place de la France dans un domaine au cœur des grands enjeux sociétaux mondiaux.

Un établissement de référence en sciences de la population

Créé en 1945, établissement autonome dédié à l'étude des questions démographiques et doté de personnels hautement qualifiés, l'Ined s'est imposé comme une référence aux niveaux national et international⁶. Malgré la diversification de ses missions et de ses activités depuis sa création, son rôle central en sciences de la population s'est affirmé et consolidé⁷ jusqu'à aujourd'hui.

À l'échelle nationale, dans un paysage structuré notamment par le CNRS, l'Insee et les universités, la place centrale de l'Ined en sciences de la population est établie, aucun autre établissement ne disposant de capacités de recherche (60 chercheurs permanents, des services de soutien à la recherche et aux enquêtes) spécifiquement consacrées à ce domaine. Ainsi, à l'échelle internationale, l'Ined se distingue comme le premier centre de recherche européen en sciences de la population par ses effectifs de chercheurs permanents et constitue une référence reconnue⁸.

Au-delà de sa dimension quantitative, l'Ined se caractérise par un ensemble d'activités majeures, détaillées dans le rapport d'auto-évaluation :

- Production de données et grandes enquêtes : enquêtes longitudinales⁹ et transversales telles que l'étude Elfe¹⁰, les enquêtes Familles et Santé, ou encore des enquêtes européennes dans le cadre de projets du programme Horizon 2020 ; constitution de bases de données internationales détaillées, permettant la reconstitution de séries longues de données et d'indicateurs démographiques en fécondité et mortalité.
- Expertise et appui aux politiques publiques : participation à l'élaboration des projections de population nationales, conseils méthodologiques pour le recensement de la population, contributions aux débats sur le vieillissement et la fin de vie, la santé reproductive, l'intégration

⁶ Voir le rapport d'évaluation 2024-2025 du Département Recherche du Hcéres des unités de recherche de l'Ined.

⁷ Les conventions de recherche sont passées de 78 à 212 entre 2020 et 2024

⁸ L'Ined est aujourd'hui le plus grand institut européen de démographie en nombre de chercheurs permanents (60 chercheurs titulaires) et en volume de publications scientifiques, avec 135 articles publiés en 2024, contre 95 pour le Max Planck Institute for Demographic Research allemand et 100 pour le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI) néerlandais.

⁹ Une étude longitudinale est une étude résultant du suivi d'une population ou d'un phénomène dans le temps.

¹⁰ Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) est la première étude scientifique d'envergure nationale consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte.

des migrants, ou encore l'évolution des structures familiales ; interventions régulières auprès des ministères, collectivités territoriales et médias.

- Activité éditoriale et diffusion scientifique : publications bilingues telles que la revue *Population* et le bulletin *Population et Sociétés*, les collections *Questions de population* et *Grandes Enquêtes*, et d'autres ouvrages de référence dans l'espace francophone et à l'international.
- Formation par la recherche : accueil et encadrement de doctorants et postdoctorants français et étrangers, organisation de séminaires et d'écoles d'été en démographie, et participation à des programmes de formation européenne et internationale.

Au cours de la période de référence, ces missions se sont renforcées et diversifiées (voir section suivante). Ce double défi a été relevé grâce à l'engagement des équipes et à la capacité de l'Ined à s'adapter à un environnement en constante évolution, en mobilisant les opportunités offertes par le financement de la recherche, la production et l'exploitation des données, ainsi que par l'ouverture au monde économique et social.

Quatre axes prioritaires de renforcement se dégagent, et sont détaillés dans la suite du rapport :

1. consolidation de son rôle de producteur de données via les grandes enquêtes ;
2. participation plus active à l'animation de la formation et de la recherche en démographie au sein d'un réseau national des démographes qui s'est davantage développé ;
3. accroissement de ses capacités de formation par la recherche via l'accueil croissant de jeunes chercheurs français et étrangers, l'Institut encadrant également un nombre élevé de doctorants¹¹ ;
4. diversification des outils de communication et des modalités de contribution au débat public.

Le renforcement de ces quatre axes s'est appuyé sur les financements obtenus dans le cadre des différentes vagues du programme d'Investissements d'Avenir (PIA), dont certains ont été engagés avant 2020 et se sont poursuivis sur la période évaluée. Le quatrième axe a été rendu possible par des choix d'affectation de la subvention pour charges de service public.

Le comité considère que l'Ined occupe une position de référence dans le domaine de la démographie, tant au niveau national qu'international. Cette position lui confère une capacité privilégiée pour analyser et éclairer les transformations démographiques majeures, notamment la baisse de la fécondité, les variations de l'espérance de vie et les flux migratoires internationaux. Ces enjeux soulignent le rôle stratégique et scientifique central de l'Institut pour les années à venir.

Une double mission fondée sur une forte identité scientifique et une expertise en traitement des données quantitatives

Le code de la recherche attribue à l'Ined six missions, qui peuvent être réparties en deux grands ensembles complémentaires :

- la mission scientifique, centrée sur la description et la compréhension des transformations de la population, l'analyse de la dynamique démographique et des enjeux sociétaux associés ;
- la mission d'information, destinée à deux publics : aux pouvoirs publics, pour l'éclairage des politiques et la production d'expertise, et à la société civile, pour la diffusion de connaissances et le développement d'une culture démographique, notamment dans le système éducatif.

L'activité de recherche de l'Ined repose sur des fondations solides, portées par 60 chercheurs titulaires, dix unités de recherche propres et une unité mixte de service dédiée aux grandes cohortes longitudinales. Le rapport d'évaluation 2024-2025 du Département Recherche du Hcéres des unités

¹¹ Le nombre de doctorants accueillis est passé de 40 à 60 en dix ans.

de recherche de l'Ined a confirmé la qualité de ces activités et leur reconnaissance au niveau national et international (voir section 3.b de l'Introduction).

La période 2020-2024 a confirmé la robustesse de sa production scientifique et sa capacité à s'adapter aux évolutions méthodologiques et sociétales¹², ainsi que l'élargissement progressif de ses collaborations disciplinaires et géographiques¹³. Ce développement s'est appuyé sur le renforcement du rôle de « tête de réseau »¹⁴ et sur le succès des projets financés dans le cadre du PIA.

La période qui s'ouvre place les questions démographiques au cœur des grands enjeux nationaux, européens et internationaux. La baisse quasi généralisée de la fécondité, la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population ont des répercussions profondes sur l'ensemble de la société, affectant notamment le fonctionnement du marché du travail, l'équilibre des systèmes de protection sociale, les relations intergénérationnelles ainsi que les enjeux liés aux migrations internationales. Grâce à son rôle central dans le réseau national et à sa reconnaissance scientifique internationale, l'Ined est un acteur stratégique incontournable dans les réflexions qui accompagnent le débat public justifiant un soutien adapté et durable.

La seconde composante de la mission de l'Ined correspond à sa fonction d'information, qui se décline en deux volets : d'une part, une expertise apportée aux pouvoirs publics sur les grandes tendances démographiques et sociales, et d'autre part, la diffusion des connaissances auprès de la société civile et la promotion d'une culture démographique, notamment au sein du système éducatif.

Cette mission constitue un point fort de l'Institut, très sollicité par les pouvoirs publics à différentes échelles, du niveau local à l'international. Sur la période de référence, ces activités ont été maintenues à un niveau soutenu : 187 stagiaires accueillis entre 2020 et 2024, 2 494 heures d'enseignement assurées en 2022, une fréquentation annuelle du site internet proche de 4 millions de visiteurs, plus de 250 citations des travaux de l'Ined dans le processus législatif et une cinquantaine d'auditions auprès d'instances publiques entre 2020 et 2023.

Face au foisonnement de données d'origines diverses et à la persistance de l'illettrisme statistique, ces missions d'information prennent une importance croissante. Elles représentent cependant une charge potentiellement étendue et sensible, susceptible de mettre l'Institut sous tension. **Le comité estime essentiel d'inscrire la mission d'information dans une stratégie institutionnelle claire, définissant les priorités et les modalités d'engagement, afin d'éviter toute surcharge ou dispersion des efforts.**

Durant la période de référence, ces missions ont été pleinement assurées et souvent développées, en dépit de moyens limités au regard de la taille de l'établissement. À côté des bases de données issues d'archives ou de données administratives construites par les historiens ou les spécialistes de santé et de mortalité, les enquêtes réalisées par l'Ined constituent un matériau central pour la recherche et l'information. Celles-ci permettent d'analyser finement les comportements au cœur des dynamiques démographiques et apportent des données originales sur des sujets émergents et souvent sensibles, tels que la sexualité, la fin de vie, les violences de genre ou encore les situations de sans-abrisme, avec l'appui de services spécialisés mutualisés dont les capacités n'ont pas d'équivalent dans le paysage universitaire français. La période récente a montré l'importance de ces enquêtes, financées en grande partie par le PIA. La production d'enquêtes risque de se restreindre au sein de la statistique publique, tant nationale qu'européenne, au profit d'un recours accru à des données administratives, très riches, mais insuffisantes pour apporter tous les éclairages nécessaires à une compréhension fine des bouleversements en cours.

¹² Voir la section III.1.

¹³ Voir les sections II.2 et II.3.

¹⁴ Voir la section II.2.

Le comité souligne la nécessité, pour l'État et pour l'Ined, de s'accorder sur des solutions de soutien à la production de ces enquêtes, condition indispensable pour garantir la continuité et la qualité des missions scientifiques et de diffusion de l'information de l'Institut.

Une évolution future dans un contexte en transformation et sous fortes contraintes

L'évolution de l'Ined au cours des prochaines années s'inscrira dans un environnement marqué par des contraintes et des enjeux croissants, qu'il convient d'appréhender pleinement.

La collecte, l'exploitation et la diffusion des données, constituant un élément central de l'Institut, l'Ined devra se positionner dans un environnement profondément renouvelé, caractérisé par la diversification des sources - administratives et privées -, l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine des données et le développement rapide de l'intelligence artificielle. Ces transformations imposent une réflexion stratégique approfondie qui doit être lancée très rapidement, tant sur le positionnement de l'établissement que sur les moyens à mobiliser, en particulier lorsqu'ils impliquent des investissements humains et financiers durables.

Parallèlement, le financement de la recherche est de plus en plus orienté vers des projets, dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. L'arrêt programmé des dispositifs du PIA constitue un enjeu majeur pour l'Ined, dans la mesure où ces financements ont soutenu une part importante des enquêtes longitudinales, ainsi que les volets français d'infrastructures européennes, qui nécessitent des financements récurrents à moyen terme. En l'absence d'un dispositif national doté de moyens équivalents, cette question ne manquera pas de se poser. Le comité relève que l'infrastructure Progedo n'est pas en mesure d'apporter de solution faute de ressources suffisantes, et que l'Alliance Athéna, visée par une recommandation de la précédente évaluation du Hcéres, n'a pas eu de rôle significatif. L'Ined devra donc identifier d'autres leviers pour les prochaines années.

Les projets du PIA ont permis de financer de nombreux contrats doctoraux et postdoctoraux et, depuis deux ans, de compenser l'insuffisance de la subvention d'État pour assurer l'ensemble des missions. Il convient que l'Ined, en lien étroit avec ses ministères de tutelle et dans le cadre d'une priorisation claire de ses missions, bénéficie d'une visibilité pluriannuelle de ses moyens.

Assurer un soutien pérenne à l'Ined, notamment pour les enquêtes, par exemple dans le cadre du futur contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), est une condition indispensable à la continuité de ses missions – recherche, expertise, formation et diffusion – lesquelles fondent la place majeure qu'occupe la France dans le champ des sciences de la population, au cœur des grands défis démographiques et sociétaux mondiaux.

Si les financements européens ont renforcé les ressources propres de l'établissement, leur recherche et leur développement génèrent des charges administratives importantes et mobilisent fortement les équipes. Le comité estime qu'une augmentation substantielle du nombre de projets serait difficilement soutenable sans créer de tensions significatives au sein des services (voir Recommandation 4). Les synergies engagées avec les établissements du Campus Condorcet peuvent en partie atténuer ces contraintes, sans toutefois résoudre les enjeux structurels identifiés.

Dans ce contexte, **l'Ined semble atteindre les limites de son modèle actuel**. Une clarification rapide de sa stratégie et de son plan d'action est nécessaire, en lien avec ses ministères de tutelle, ces éléments étant encore insuffisamment formalisés¹⁵ au moment de la visite.

¹⁵ Rapport d'auto-évaluation et entretiens réalisés lors de la visite du comité.

Le comité recommande à l'établissement d'élaborer une stratégie à moyen terme formalisée, précisant les priorités scientifiques et de l'articuler à un plan d'action détaillé en ressources humaines et financières, incluant leur trajectoire pluriannuelle et les conditions de soutenabilité économique, en cohérence avec les enjeux stratégiques identifiés.

Positionnement et partenariats

Recommandation 3 : Poursuivre et renforcer les coopérations avec les établissements du campus et l'établissement public Campus Condorcet, tout en consolidant le rôle national de l'Ined et ses partenariats avec les autres institutions.

Recommandation 4 : Renforcer l'investissement dans les réseaux européens en s'appuyant sur des partenariats stratégiques et en améliorant l'accompagnement des équipes dans l'élaboration et la gestion des projets. Chercher à affirmer au plan européen le rôle de l'Ined comme interlocuteur de référence sur les questions démographiques.

Un contexte marqué par l'installation sur le Campus Condorcet

Le transfert de l'Ined vers le Campus Condorcet, intervenu en décembre 2019 à l'issue d'un projet engagé depuis plus d'une décennie, a progressivement induit de nouvelles activités avec d'autres établissements du campus. Outre l'intégration documentaire à l'Humathèque, qui avait été prévue¹, l'organisation de colloques et séminaires s'est progressivement développée.

Au-delà d'un simple changement de localisation, cette installation a renforcé les interactions avec des partenaires académiques de premier plan et permis l'accès à des infrastructures mutualisées. Ce déménagement, concomitant au lancement opérationnel du campus, s'est toutefois inscrit dans le contexte de la crise de la COVID-19, qui a retardé l'installation complète des personnels et le déploiement de la dynamique collective. Malgré ces contraintes, l'intégration de l'Ined s'est progressivement consolidée¹⁶.

L'Institut est aujourd'hui intégré au Campus Condorcet, dont le site d'Aubervilliers rassemble un large ensemble d'établissements de recherche en sciences humaines et sociales¹⁷. Le Campus met à leur disposition des équipements de haute qualité (centre de conférences, Humathèque, hôtel à projets) et poursuit un double objectif : stimuler les collaborations scientifiques et académiques, et s'affirmer comme un pôle de référence national en sciences humaines et sociales. Ces ambitions se concrétisent notamment à travers l'accueil de projets issus du PIA, tels que l'Institut Convergences Migrations, et d'infrastructures de recherche majeures, comme Progedo, auxquels l'Ined participe activement. L'Institut a également soumis des réponses conjointes aux dernières vagues du PIA, qui n'ont pas été retenues, et pourrait utilement poursuivre cet effort dans les prochaines années.

Le fonctionnement du Campus Condorcet repose sur un modèle contributif, dans lequel chaque établissement membre apporte des ressources. Dans ce cadre, l'Ined s'est distingué par une implication précoce et exemplaire, en intégrant ses collections documentaires et ses personnels à l'Humathèque¹⁸. Cette démarche s'inscrit dans une logique de mutualisations visant à améliorer la

¹⁶ Rapport d'auto-évaluation.

¹⁷ Avec l'Ined, sont présents sur le Campus Condorcet l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études (EPHE), la Fondation Maison des sciences de l'homme, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, l'Université Paris Nanterre, l'Université Sorbonne Paris Nord, ainsi que le CNRS, l'IRD et l'Inserm.

¹⁸ Rapport d'auto-évaluation.

visibilité, l'accessibilité et la valorisation des ressources, tout en renforçant la professionnalisation de certaines fonctions à l'échelle du Campus (voir la section IV.5).

Sur le plan des coopérations, l'Ined a fait preuve d'un fort dynamisme dans le développement de partenariats, en particulier avec l'EHESS et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La collaboration avec cette dernière, ancienne, a connu un changement d'échelle avec l'installation sur le Campus et l'impulsion du PIA : elle s'est intensifiée et formalisée, tant au niveau de la formation qu'au niveau de la recherche. Elle repose sur plusieurs dispositifs structurants, tels que l'école universitaire de recherche (EUR) Hautes Études en Démographie, le Labex iPOPs et l'Institut Convergences Migrations, qui favorisent la formation par la recherche, l'encadrement doctoral et la co-construction de projets scientifiques. La proximité des équipes a renforcé les synergies, destinées à se développer davantage grâce à l'arrivée d'étudiantes et d'étudiants de licence et de master en sciences humaines et sociales à proximité du site¹⁹.

Le partenariat avec l'EHESS a été consolidé par un accord-cadre, signé en 2021, qui organise les coopérations entre les deux établissements dans les domaines de la formation, de la recherche et de la valorisation scientifique, et facilite la co-direction de thèses, l'accueil de chercheurs invités et l'organisation conjointe d'événements scientifiques. De plus, la présence conjointe sur le Campus Condorcet favorise des interactions informelles, propices à l'émergence de nouvelles thématiques de recherche.

L'Ined a joué un rôle significatif dans la dynamique scientifique du Campus entre 2020 et 2024, à travers l'organisation de nombreux événements²⁰ et le développement d'initiatives de mutualisation, telles que le réseau des référents Europe ou celui des éditeurs en sciences humaines et sociales. L'Institut s'est aussi impliqué dans des actions de diffusion des savoirs à destination du grand public, par exemple dans le cadre du Printemps des Humanités²¹.

Plusieurs perspectives importantes se dessinent, parmi lesquelles figure en priorité la création d'un laboratoire de données en sciences humaines et sociales, consacré à la production, à l'analyse et à la valorisation des données. Face à la croissance rapide des volumes de données et au renforcement des exigences de qualité, l'Ined peut occuper une position centrale grâce à son expertise méthodologique et statistique, y compris en matière de certification des données à l'échelle du Campus.

Le comité observe néanmoins que les sollicitations des partenaires du Campus envers l'Ined sont très nombreuses²². Il encourage l'Institut à poursuivre son engagement tout en maintenant un équilibre entre sa contribution à la politique de site et son rôle de tête de réseau national.

Un rôle structurant au niveau national avec des partenariats renforcés

Les effectifs de chercheurs permanents de l'Ined, sa reconnaissance nationale et internationale, une production scientifique excellente et son rôle majeur dans la production de grandes enquêtes en font l'acteur central de la recherche française en démographie et en sciences de la population²³. Ce

¹⁹ Le site de Porte de la Chapelle du Campus Condorcet accueille 3 500 étudiants de premier cycle en Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne depuis le 26 janvier 2026.

²⁰ Entre 2020 et 2024, les chercheurs de l'Ined ont organisé 52 colloques, séminaires, conférences sur le Campus Condorcet.

²¹ Le Printemps des Humanités est un espace de débat et de partage des savoirs issus de la recherche et organisé par le Campus Condorcet.

²² Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

²³ Voir le rapport d'évaluation 2024-2025 du Département Recherche du Hcéres des unités de recherche de l'Ined.

positionnement s'inscrit dans la durée et se traduit par l'accueil régulier d'enseignants-chercheurs²⁴, en particulier *via* le statut de chercheur associé. L'Institut assume ainsi pleinement un rôle de « tête de réseau »²⁵, également visible à travers son engagement auprès des sociétés savantes et son implication dans l'organisation de colloques.

Ces dernières années, le PIA a renforcé ce rôle. Qu'il en soit porteur principal ou partenaire, l'Ined a participé à des initiatives majeures favorisant la structuration nationale de la discipline : création d'une école nationale de formation à la recherche en démographie, renforcement du financement des jeunes chercheurs et développement de leur mobilité au sein d'un réseau national articulé à des dispositifs européens. Ces actions s'inscrivent dans un écosystème organisé²⁶ (EUR, Labex, Institut Convergence) et connecté à des initiatives internationales telles que l'École doctorale européenne de démographie. Initialement concentrée autour de quelques établissements, comme l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cette dynamique s'est progressivement élargie à la quasi-totalité des institutions impliquées dans le domaine de la démographie depuis 2020. Le rôle de « tête de réseau » de l'Ined dépasse désormais largement les précédentes recommandations du Hcéres.

Ce rôle se retrouve également dans la production de données. L'Ined est à la fois porteur de grandes enquêtes conçues en interne et partenaire de nombreux dispositifs de collecte (enquêtes, cohortes) menés avec d'autres organismes tels que l'Insee, l'Inserm ou l'IRD. Cette fonction s'est récemment consolidée par une participation active à plusieurs infrastructures de recherche soutenues par le PIA, comme LifeObs et la plate-forme France Cohortes²⁷. L'Ined joue un rôle clé d'expertise tant thématique (appui aux politiques publiques dans les domaines de la santé, de la famille, du logement ou du travail²⁸) que méthodologique (projections démographiques, évolution du questionnaire du recensement, conception d'enquêtes²⁹).

Pour l'avenir, l'ensemble des partenaires rencontrés lors des entretiens du comité expriment une volonté claire de poursuivre et d'approfondir les collaborations existantes, confirmant la position centrale de l'Ined dans le développement de la discipline. Toutefois, l'extinction programmée des financements liés au PIA à l'horizon 2028 soulève des enjeux importants de pérennisation, en particulier pour le financement des doctorats. Cette situation pourrait réduire les effectifs de jeunes chercheurs, alors que les capacités d'accueil de l'Institut sont déjà sous tension, notamment dans les fonctions support. Les établissements partenaires s'interrogent sur la pérennité des dynamiques engagées. Dans ce contexte, plusieurs pistes sont évoquées, parmi lesquelles un renforcement de la formalisation institutionnelle des partenariats à travers la création d'unités mixtes de recherche (UMR) associant l'Ined³⁰. Le comité souligne aussi l'importance du maintien de trois initiatives issues du PIA : l'École des Hautes Études en Démographie (HED), financée au titre des EUR ; le master « Genre et sexualité », développé en partenariat avec l'EHESS et soutenu à ce titre ; l'Institut Convergences Migrations (ICM), désormais organisé en Fédération de recherche sur le Campus Condorcet.

Le comité souligne la nécessité pour l'Ined d'approfondir les échanges avec ses partenaires nationaux afin de consolider et d'inscrire dans la durée les collaborations structurantes développées ces dernières années.

²⁴ Sur la période de référence, l'Ined a accueilli en moyenne 5 nouveaux chercheurs par année universitaire.

²⁵ Rapport d'auto-évaluation.

²⁶ Rapport d'auto-évaluation.

²⁷ Plateforme de données de recherche en santé publique (France Cohortes).

²⁸ Voir la section III.3.

²⁹ Voir la section III.2.

³⁰ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

Un rayonnement international ancien qui s'est renforcé au niveau européen

L'Ined constitue de longue date un acteur central de la communauté scientifique internationale en démographie. Il joue un rôle majeur dans le développement de cette discipline et se distingue par une participation soutenue aux organisations et aux colloques internationaux.

Le comité relève l'existence de liens anciens et forts avec plusieurs institutions internationales de la statistique publique, notamment les Nations Unies et l'OMS³¹. Il attire toutefois l'attention sur la nécessité de veiller à la continuité de ces relations, en particulier dans la perspective des départs à la retraite de chercheurs seniors qui en sont aujourd'hui des acteurs clés.

Au regard de la place occupée par l'Ined au sein des Nations Unies³², le comité note l'absence, dans le rapport d'auto-évaluation, de mention de relations avec Eurostat. L'Ined, qui n'a pas statut d'ONA (Other National authority) n'est certes pas un interlocuteur institutionnel d'Eurostat. Eurostat entretient cependant des relations avec la recherche. Les discussions sur le nouveau règlement européen *European Statistics on Population and Housing* (ESOP) et sa mise en œuvre sont importantes pour les démographes. La nouvelle version du règlement européen 223/2009 pour la statistique européenne insiste sur le développement de la coopération avec la recherche et pourrait donc constituer un contexte favorable à la construction par l'Ined d'une telle relation avec Eurostat pour peser sur les débats démographiques à l'échelle européenne, en s'appuyant également sur sa forte présence dans les réseaux européens de démographie.

L'Institut occupe en effet une place de premier plan dans les grandes associations internationales et sociétés savantes en démographie, ce qui constitue un levier majeur de rayonnement. Cette position se traduit notamment par l'accueil, depuis 2000, du secrétariat de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, organisation de référence, en est une illustration emblématique, renforcée par l'obtention du *Population Award* des Nations Unies en 2025. L'Institut joue un rôle clé dans l'Association internationale des démographes de langue française, qu'il a participé à créer, et au sein de l'*European Association for Population Studies*, dont il constitue un pilier³³. À cela s'ajoute une implication soutenue dans de nombreuses autres associations internationales, telles que la *Population Association of America* et l'Union pour l'étude de la population africaine, témoignant d'un engagement fort et reconnu de ses chercheurs dans les réseaux scientifiques mondiaux.

L'Ined a significativement renforcé ses collaborations internationales³⁴, à travers des accords-cadres, des mobilités et des programmes conjoints de recherche et de formation. Cette dynamique s'est traduite par une augmentation notable du nombre de conventions et une ouverture géographique large, avec un renforcement récent vers l'Amérique du Nord, tout en maintenant des liens étroits avec l'Afrique.

Toutefois, avec des ressources contraintes et la fin progressive des financements liés aux PIA, la croissance de ces partenariats ne se poursuivra pas au même rythme. Il convient de cibler et prioriser les collaborations, tout en maintenant des initiatives clés, notamment en formation et dans les réseaux internationaux.

³¹ Rapport d'auto-évaluation.

³² Par exemple, à l'occasion de la publication des projections démographiques mondiales des Nations Unies en 2024, l'ONU a confié à l'Ined la diffusion et l'analyse scientifique des résultats pour le public français et les médias. Voir le rapport d'auto-évaluation pour d'autres exemples.

³³ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

³⁴ En 2024, 32 accords-cadres étaient en cours (contre 22 en 2021), avec des institutions de 26 pays différents ; - 3 campagnes de mobilités ont été mises en place avec 38 mobilités (contre 33 prévues en 2021).

La montée en puissance des projets européens constitue une évolution particulièrement positive³⁵, tant en nombre de projets qu'en volume financier. L'Ined a mis en place une organisation interne pertinente pour accompagner cette dynamique (appui au montage de projets, accompagnement au dépôt de projets ERC, mobilisation des équipes) au prix d'une charge de travail importante pour les équipes d'appui, qu'il convient désormais de mieux réguler.

Le comité souligne la nécessité de poursuivre et d'amplifier cet effort, en le ciblant et renforçant l'accompagnement à l'écriture et à la gestion des projets, ainsi qu'en développant les mutualisations avec des partenaires académiques. L'investissement dans les réseaux européens doit, à ce titre, constituer un axe prioritaire afin d'accroître le taux de succès aux appels à projets et de consolider l'ancrage européen de l'Institut.

Les publications que l'Ined édite, ou que ses chercheurs produisent dans des revues étrangères, participent de façon importante au positionnement international de l'Institut (voir la section III.6). L'effort important de traduction, en particulier pour les publications qu'il édite, a renforcé son positionnement au-delà de l'espace francophone³⁶. Une progression reste néanmoins possible³⁷ pour les co-publications internationales, dont le niveau, bien qu'en hausse, demeure en retrait par rapport à d'autres institutions françaises.

Le comité salue les initiatives menées durant la période de référence. Il recommande de veiller à maintenir le positionnement de l'Institut comme acteur incontournable des enjeux démographiques auprès des Nations Unies, tout en renforçant sa présence au niveau européen. À cet égard, il invite l'Ined à affirmer davantage son rôle d'interlocuteur de référence au niveau européen, - en s'appuyant sur ses réseaux existants et ses accords-cadres avec les instituts européens de démographie - sur les enjeux démographiques.

³⁵ Entre 2020 et 2024, le nombre de projets européens est passé de 4 à 9 conventions et d'une exécution budgétaire de 0,050 M€ à 0,381 M€, soit une évolution en pourcentage des recettes de 2 % à 5 %.

³⁶ Le nombre de consultations est passé de 37 785 en 2021 à 95 315 en 2024.

³⁷ Rapport d'auto-évaluation.

Activités et résultats

Recommandation 5 : Impliquer plus en amont les instances de gouvernance et de direction - en particulier le conseil scientifique - dans la co-construction de la stratégie scientifique - afin de développer une réflexion plus prospective et stratégique, ainsi qu'un suivi renforcé de sa mise en œuvre.

Recommandation 6 : Mener une réflexion de fond sur la stratégie et le positionnement à moyen terme de l'Ined en matière de données (collecte, exploitation, mise à disposition), de sécurité informatique et d'usage de l'intelligence artificielle, dans un contexte de transformation rapide des sources, des acteurs, des méthodologies, des infrastructures et du cadre réglementaire, tant au niveau national qu'europpéen. Renforcer prioritairement la sécurité des données, développer la sensibilisation des personnels à ces enjeux, et déployer rapidement - en s'appuyant sur des solutions existantes - des dispositifs élargis de traitement sécurisé des données granulaires et/ou sensibles issues des enquêtes, pour les chercheurs, qu'ils soient internes ou externes à l'établissement.

Une recherche scientifique pluridisciplinaire

L'Ined s'affirme comme un acteur de référence dans le champ des sciences de la population, entendues dans une acception large, ce qui fonde sa forte reconnaissance aux niveaux national et international. Sa production scientifique s'est significativement enrichie³⁸ au cours de la période d'évaluation. L'Institut confirme le rôle structurant de la pluridisciplinarité dans ses travaux, comme en témoigne la diversité des disciplines mobilisées - démographie, sociologie, économie, histoire, géographie, statistique, épidémiologie, santé publique et génétique - au sein des équipes et leur capacité à croiser les approches³⁹. Cette organisation soutient son adaptation aux évolutions méthodologiques, notamment à travers le développement de méthodes combinant enquêtes et données administratives. Elle se traduit également par un élargissement des coopérations, via une participation accrue à des projets et réseaux scientifiques nationaux et internationaux.

Cette reconnaissance repose en grande partie sur l'organisation pluridisciplinaire de la recherche au sein de l'établissement⁴⁰. La coexistence des principales disciplines des sciences humaines et sociales favorise le développement de méthodologies complémentaires pour appréhender l'ensemble des dimensions des questions de population⁴¹. Si cette diversité constitue une richesse majeure, elle implique une vigilance continue pour maintenir un équilibre entre les domaines, prévenir les risques d'isolement de certaines équipes ou thématiques et renforcer les mécanismes de synergie interne, notamment en transversalité, en circulation des compétences et dans la définition de priorités partagées. Dans cette perspective, l'Institut affirme sa volonté de renforcer la mutualisation des compétences et l'articulation entre approches, terrains et méthodes⁴².

Au cours de la période de référence, la politique scientifique de l'établissement s'est construite autour de grandes thématiques couvrant les principaux enjeux des sciences de la population, selon une approche résolument pluridisciplinaire. Pour la période 2021–2025, cinq axes de recherche ont

³⁸ Le nombre total de publications est passé de 467 articles publiés en 2020 à 785 en 2024.

³⁹ Rapport d'auto-évaluation.

⁴⁰ Rapport d'auto-évaluation.

⁴¹ Rapport d'auto-évaluation.

⁴² Rapport d'auto-évaluation.

été définis : (1) crises et populations ; (2) observations et mesures ; (3) parcours de vie ; (4) santé des populations ; (5) espaces, mobilités et migrations.

Le processus d'élaboration du projet scientifique se caractérise par son caractère à la fois organisé et inclusif. Il repose sur une large consultation des chercheurs titulaires, via un questionnaire, suivi d'un travail de synthèse conduit par un groupe restreint⁴³. Ce processus a donné lieu à plusieurs phases d'itération associant l'ensemble des unités ainsi que les chercheurs associés, avant sa présentation au Conseil Scientifique. Celui-ci a rendu un avis favorable, soulignant la qualité de la démarche mise en œuvre.

Plusieurs chantiers transversaux se dégagent : le renforcement de la granularité des analyses et de la prise en compte des différentes échelles spatio-temporelles, la poursuite des approches longitudinales dans l'étude des inégalités, ainsi qu'un approfondissement de la réflexion méthodologique, en lien avec l'émergence de nouvelles sources de données, le développement de l'intelligence artificielle et les exigences accrues en science ouverte (voir section III.8).

Par ailleurs, la mission d'analyse et de suivi des activités scientifiques, mise en place en 2014, assure un suivi exhaustif des activités de l'établissement et s'appuie sur un entrepôt de données interne constitué depuis 2020. Si les indicateurs produits documentent l'activité scientifique⁴⁴, leur mobilisation comme outils de pilotage stratégique demeure limitée. Des besoins sont identifiés pour renforcer les moyens, développer les interactions avec les fonctions de pilotage et accroître l'intégration dans les chantiers de transformation de la recherche.

Le Conseil Scientifique occupe une place active dans la gouvernance, en apportant des avis formalisés sur les sujets soumis par la direction (voir la section IV.1). Son fonctionnement est jugé dynamique, avec des échanges réguliers et approfondis. Toutefois, son implication intervient principalement en aval des processus d'élaboration stratégique. **Une association plus précoce du Conseil Scientifique renforcerait le cadrage stratégique et l'appropriation des orientations scientifiques.** Le format actuel du rapport d'activité, jugé très riche mais dense, pourrait évoluer, à la demande du Conseil Scientifique, vers une version plus synthétique, assortie d'une explicitation des questions prioritaires sur lesquelles l'Institut attend un avis, pour mieux soutenir le dialogue stratégique⁴⁵.

Les partenariats avec d'autres organismes de recherche (voir la section II.2) soutiennent la dynamique pluridisciplinaire de l'Institut. Ils reposent sur des dispositifs structurants et des collaborations scientifiques actives⁴⁶, tout en soulevant certains enjeux de coordination.

Le comité préconise de consolider la pluridisciplinarité à travers les partenariats institutionnels, tout en veillant à préserver les savoir-faire propres de l'Institut et son ancrage dans le champ des sciences de la population.

Production, exploitation et mise à disposition de données

Depuis sa création, l'Ined a placé la production et l'exploitation des données au fondement de sa mission. Conçu pour éclairer l'État sur la situation démographique française, l'Institut s'est rapidement imposé comme un acteur majeur dans la conduite de grandes enquêtes, qui constituent aujourd'hui encore un marqueur distinctif de son identité scientifique, en France comme à l'international.

⁴³ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁴⁴ Rapport d'auto-évaluation.

⁴⁵ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁴⁶ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

Alors que les grandes enquêtes académiques restent peu développées en France, l'Ined occupe une position singulière. Ses dispositifs, fondés sur une expertise méthodologique solide et une approche pluridisciplinaire, abordent des questions complexes et souvent sensibles liées aux évolutions sociales. L'Institut joue un rôle central dans le développement des données longitudinales, encore peu structurées au niveau national. À ce titre, il co-porte avec l'Inserm la cohorte Elfe et pilote la participation française à plusieurs enquêtes européennes, comme le Generations and Gender Programme (GGP) et Growing Up in Digital Europe (GUIDE).

Au-delà des grandes enquêtes quantitatives, l'activité de l'Ined couvre un spectre étendu incluant la production et l'exploitation de données qualitatives, la constitution de bases historiques et la contribution à des bases de données internationales. Ces activités englobent l'ensemble du cycle de vie des données : production, appariement, documentation, exploitation, archivage et mise à disposition.

Ces données irriguent non seulement les recherches menées au sein de l'Institut, mais aussi celles d'une large communauté scientifique, grâce à des dispositifs d'accès ouverts ou régulés, notamment via l'infrastructure Progedo et le Réseau Quetelet⁴⁷. Elles positionnent en outre l'Ined comme un interlocuteur central des pouvoirs publics sur les questions démographiques, en complémentarité avec l'Insee (voir section suivante).

Au cours de la période de référence, l'Ined a déployé une activité soutenue d'enquêtes, avec la réalisation de quinze opérations, dont plusieurs de grande envergure nationale ou à dimension longitudinale, ainsi que des dispositifs ciblant des populations spécifiques ou les territoires ultramarins⁴⁸. Ces travaux renforcent la connaissance auprès de la communauté scientifique et auprès du grand public, en particulier sur des thématiques sensibles. Le comité salue l'ouverture de ces enquêtes à des collaborations avec des spécialistes, à travers des groupes de conception associant des chercheurs externes à l'Ined.

Le comité souligne la poursuite de l'engagement de l'Institut dans des dispositifs européens. Il appelle néanmoins l'attention sur le financement du projet GUIDE au-delà de 2028, qui demeure incertain. Il relève également un investissement encore limité des chercheurs de l'Ined dans l'exploitation des données de la cohorte Elfe, les publications produites à ce jour portant principalement sur la petite enfance. Cette observation peut paraître quelque peu paradoxale au regard du rôle joué par l'Institut lors de la création de la cohorte, ainsi que de sa position centrale au sein du dispositif, dont il est co-tutelle, assure le secrétariat général et héberge l'Unité mixte de service. On peut souhaiter que le vieillissement de la cohorte et l'ouverture à de nouvelles données sociologiques (enquêtes à 14 et 16 ans, appariements de données) offrent des perspectives susceptibles de susciter un intérêt accru des chercheurs de l'Ined pour cette ressource, qui permet de suivre le développement des enfants depuis leur naissance en articulant données de santé, données environnementales et contextes socio-économiques.

L'Ined s'est aussi engagé plus fortement dans l'utilisation des sources administratives (recommandé par la précédente évaluation de l'Hcéres) avec plusieurs projets qui ont recouru à des appariements entre données démographiques et données administratives⁴⁹. Le comité encourage l'Ined à poursuivre cet investissement qui devrait être facilité par les évolutions juridiques sur l'usage de ces données administratives et la mise en œuvre par l'Insee du Code statistique non signifiant

⁴⁷ Le réseau Quetelet est l'infrastructure nationale française qui organise l'accès, la documentation et la diffusion des données quantitatives en sciences humaines et sociales.

⁴⁸ Rapport d'auto-évaluation.

⁴⁹ Echantillon démocratique permanent (EDP) et données de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ; EDP et données socio-fiscales ; utilisation du Système National des Données de Santé (SNDS).

(CSNS) pour faciliter les appariements sur le numéro de sécurité sociale⁵⁰. Le comité apprécie les partenariats noués avec quelques grandes entreprises pour exploiter leurs données⁵¹, ce que devraient faciliter à terme les évolutions juridiques en cours au plan européen.

Cette activité mobilise de manière transversale l'ensemble des composantes de l'Institut : les dix unités de recherche propres, les services spécialisés – notamment le Service des enquêtes et sondages et le Service des méthodes de traitement des données (SMTD), dont le périmètre a été élargi en septembre 2025 pour intégrer davantage l'ensemble du cycle de la donnée –, les fonctions informatiques ainsi que les services d'appui. Le Service des enquêtes et sondages et le SMTD constituent des atouts majeurs, reconnus dans le paysage national, mais fortement sollicités⁵². Ils interviennent à la fois dans les opérations de collecte, qui requièrent des compétences méthodologiques élevées, ainsi que dans la documentation aux normes internationales, la mise à disposition des données et l'appui à leur exploitation. **Le comité souligne à cet égard l'importance d'une implication précoce des fonctions support dans la conception des projets**, afin d'anticiper les contraintes techniques, organisationnelles et financières liées aux opérations de collecte.

Concernant la diffusion de la recherche, l'Ined est fortement engagé dans la mise à disposition des données, en conformité avec les principes de la Science ouverte. Des progrès restent toutefois attendus concernant l'accès aux données granulaires et/ou sensibles, qui nécessite le recours à des dispositifs sécurisés adaptés. **Face à la montée des risques en cybersécurité, ces enjeux exigent des décisions rapides.**

En conclusion de cette analyse, le comité souligne la nécessité pour l'Institut de conduire une réflexion stratégique approfondie sur son positionnement à moyen terme dans le domaine des données. L'évolution rapide des cadres réglementaires européens, la diversification des sources (administratives et privées), ainsi que les transformations méthodologiques liées à la science des données et à l'intelligence artificielle, sont susceptibles de redéfinir en profondeur les équilibres actuels.

Le comité recommande ainsi d'engager une réflexion structurée sur la stratégie de l'Ined en matière de données en intégrant les enjeux scientifiques, technologiques, organisationnels et financiers. Le comité souligne l'importance de développer des solutions pour élargir et sécuriser l'accès aux données granulaires et/ou sensibles, en s'appuyant sur des infrastructures existantes.

Appui aux politiques publiques

L'appui aux politiques publiques constitue une mission fondamentale de l'Ined. Si l'ensemble des travaux de recherche contribue, de manière générale, à éclairer l'action publique, cette mission revêt, dans le cas de l'Institut, un caractère explicite et organisé. Elle vise à produire et diffuser des informations pour mesurer les phénomènes démographiques et en analyser les évolutions.

Cette mission s'appuie à la fois sur les résultats des grandes enquêtes conduites par l'Institut et sur l'exploitation approfondie des données de la statistique publique, en complément des analyses produites par l'Insee. Sans conduire directement des évaluations de politiques publiques, l'Ined alimente les travaux des instances institutionnelles – ministères, Parlement, Cour des comptes et autres acteurs publics – et nourrit le débat public⁵³.

⁵⁰ Etant précisé que l'Ined, non membre du Service statistique public, n'a pas accès direct au CSNS et devra passer par des circuits contractuels spécifiques.

⁵¹ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁵² Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁵³ Rapport d'auto-évaluation.

Au cours de la période de référence, cette activité a été renforcée et clarifiée, avec son rattachement transversal à plusieurs entités⁵⁴ de l'Institut. Elle repose sur un important travail de préparation et de mobilisation de l'expertise scientifique interne, pour répondre aux nombreuses sollicitations institutionnelles, souvent adressées directement à la direction de l'Institut. Les chercheurs y participent très activement : entre 2018 et 2023, ils ont participé à une cinquantaine d'auditions et leurs travaux ont été cités plus de 250 fois dans les procédures législatives⁵⁵.

Cette mission ne se limite pas à une logique de réponse aux sollicitations, mais s'inscrit dans une démarche proactive reposant sur plusieurs leviers : une veille des projets de loi et des acteurs publics concernés, des actions de communication ciblées autour des grandes enquêtes, une coordination étroite avec la direction des partenariats – certains partenaires institutionnels étant également financeurs –, un suivi des travaux de l'Institut susceptibles d'éclairer les décideurs publics, ainsi qu'une réflexion interne visant à mieux articuler les recherches menées avec les enjeux des politiques publiques.

Deux axes de développement complémentaires ont été identifiés : d'une part, la formation des cadres des administrations publiques pour renforcer la maîtrise des outils statistiques ; d'autre part, l'élaboration d'une charte de l'expertise publique pour encadrer les conditions d'intervention de l'Institut dans un environnement institutionnel et politique en évolution. Cette démarche s'inscrit dans un cadre partenarial associant plusieurs organismes de recherche.

Le comité souligne la qualité et l'importance du travail accompli dans ce domaine. Dans un environnement marqué par la multiplication et la diversification des sources de données, **cette mission d'appui aux politiques publiques apparaît plus que jamais essentielle et doit être pleinement soutenue par les ministères de tutelle.**

Implication dans la formation doctorale et à la recherche

L'Ined accorde une importance forte à la formation par la recherche⁵⁶. Toutefois, la période récente est marquée par une augmentation du nombre⁵⁷ de doctorants, désormais élevé au regard des capacités d'encadrement et des ressources disponibles⁵⁸. Cette évolution conduit la direction à engager une réflexion visant à mieux organiser la politique doctorale, en distinguant en particulier les doctorants financés sur projets et les accueils propres à l'Institut, particulièrement attractifs et sélectifs, et en définissant des critères d'accueil plus soutenables. L'augmentation du nombre de postdoctorants fait émerger des enjeux spécifiques, liés à leur représentation, au dialogue avec la direction et à l'organisation de leur accompagnement.

L'organisation du suivi doctoral apparaît complexe, du fait de la superposition de plusieurs dispositifs (suivi interne à l'Ined, procédures des écoles doctorales, comités de suivi obligatoires, voire comités scientifiques complémentaires). Cette situation peut engendrer des redondances, une charge administrative importante et un sentiment de pression pour les doctorants⁵⁹. Une démarche de rationalisation est en cours pour mieux articuler ces dispositifs et de limiter les doublons, en s'appuyant davantage sur les évaluations déjà produites dans le cadre universitaire.

⁵⁴ Direction, Direction des relations internationales et des partenariats, Direction de la communication, Direction déléguée à la valorisation.

⁵⁵ Rapport d'auto-évaluation.

⁵⁶ Rapport d'auto-évaluation.

⁵⁷ Le nombre de doctorants accueillis à l'Ined est passé d'environ 40 en 2015 à 50 en 2020 puis 60 en 2024, soit une augmentation de 50 % en moins de dix ans.

⁵⁸ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁵⁹ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

La question du financement constitue un point de vigilance, notamment pour la quatrième année de doctorat, fréquemment insuffisamment financée⁶⁰. Cette fragilité est accentuée par des durées de doctorat qui dépassent fréquemment les trois ans contractuels, en raison de la complexité des enquêtes et du temps requis pour la collecte et le traitement des données. Par ailleurs, la diversité des statuts et des sources de financement - contrats doctoraux de l'Ined, financements ANR ou européens, contrats liés aux Programmes d'investissements d'avenir, financements étrangers ou d'établissements partenaires - peut créer des différences dans les conditions de financement. Les doctorants rattachés à plusieurs institutions ou intégrés à de grands projets bénéficient aussi plus facilement de prolongations de contrats, de mobilités internationales ou de soutiens pour participer aux réseaux scientifiques. Dans un contexte d'augmentation du nombre de doctorants accueillis, cette hétérogénéité renforce les enjeux d'équité et appelle une attention particulière à la sécurisation des parcours et à l'harmonisation des conditions d'accès aux opportunités scientifiques et professionnelles.

Sur le plan scientifique, l'intégration des doctorants et des postdoctorants est globalement satisfaisante. Ils sont bien insérés dans les unités de recherche, participent activement à la vie scientifique et bénéficient d'un environnement stimulant, caractérisé par des relations de travail relativement horizontales. Quelles que soient les différences de statut, de conditions de financement, de discipline ou d'école doctorale de rattachement, avec la diversité des exigences qui en découle, tous les doctorants résidents à l'Ined ont accès aux mêmes ressources de l'Institut. Ce fonctionnement, apprécié, peut toutefois susciter des attentes fortes. Cela peut conduire à renforcer la coordination de l'accompagnement proposé, notamment en matière de vie quotidienne, de sécurisation des parcours et d'harmonisation des conditions d'accès aux opportunités scientifiques et professionnelles.

L'Ined est fortement impliqué dans des dispositifs de formation, notamment deux Écoles Universitaires de Recherche, qui renforcent la formation à et par la recherche, l'internationalisation des parcours et l'insertion

Le comité souligne la qualité et l'engagement de l'Ined en formation à la recherche. Il soutient l'intention de l'Institut de mieux ajuster le niveau d'accueil des doctorants et postdoctorants aux capacités d'encadrement et aux ressources disponibles, afin d'en garantir la soutenabilité, la lisibilité et la qualité des parcours.

Ouverture à la société et communication

L'Ined s'appuie sur une direction de la communication récemment réorganisée, placée sous la responsabilité d'une directrice de la communication, membre du comité de direction et rattachée directement au directeur de l'établissement. L'équipe couvre l'ensemble des fonctions de communication (relations presse, communication interne, événementiel, graphisme, web). Ses activités s'articulent principalement autour de la gestion du site internet, qui constitue un outil central de diffusion de données, d'analyses et de ressources pédagogiques à destination d'un large public, de l'organisation d'événements scientifiques, ainsi que de la valorisation des publications de l'Institut, dont certaines rencontrent un public élargi (voir section III.6). Si l'ensemble des postes est aujourd'hui pourvu, un renforcement des moyens apparaît néanmoins souhaitable, en particulier pour le développement des réseaux sociaux et de contenus audiovisuels.

Sur la période récente, plusieurs réalisations importantes sont à souligner : l'organisation du colloque des 80 ans de l'Ined, la refonte du site internet pour en améliorer l'accessibilité, ainsi que le maintien d'une activité soutenue en diffusion et en événementiel. Le bilan est étayé par des

⁶⁰ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

indicateurs significatifs⁶¹ (audience du site, retombées médiatiques, sollicitations institutionnelles), témoignant d'une visibilité importante.

La direction de la communication accompagne les chercheurs dans leurs relations avec les médias, face à un volume élevé de sollicitations (une vingtaine par jour⁶²), la sensibilité accrue de certaines thématiques et un environnement médiatique complexe exposant fortement les intervenants, notamment sur des sujets à forte dimension politique, tels que les migrations. Les sollicitations médiatiques reposent le plus souvent sur les chercheurs les plus expérimentés, dont la pratique de ces exercices sécurise la prise de parole, tant individuelle qu'institutionnelle. Au-delà de leur champ de spécialité, ils disposent de compétences généralistes en sciences de la population, pour répondre à une grande diversité de demandes.

Des actions de formation, dont des formations de type media training, sont mises en œuvre. Toutefois, la question du renouvellement des profils capables d'intervenir dans l'espace public se pose, compte tenu de la spécialisation croissante des jeunes chercheurs et du contexte médiatique. Une charte d'expression publique est prévue pour encadrer ces interventions.

Les sollicitations des médias sont également nombreuses⁶³ pour des demandes d'information ponctuelles, notamment de nature statistique, qui appellent souvent des réponses rapides. La suppression du service de documentation interne, consécutive à la création de l'Humathèque, soulève à cet égard quelques difficultés, qui devraient toutefois pouvoir trouver une réponse dans l'organisation mise en place au sein des services de l'Ined.

En parallèle, l'Institut développe des actions de diffusion à vocation éducative, en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, afin d'intégrer ses ressources dans les programmes scolaires. Il conduit des initiatives originales de sensibilisation à la recherche, en direction des élèves du secondaire. Ces actions relèvent à la fois de la communication, de la formation et du débat public.

Enfin, si l'identité de l'Institut apparaît clairement définie en interne et repose sur des valeurs largement partagées par les personnels, une réflexion pourrait être engagée sur son image externe et sur les moyens de renforcer sa visibilité en tant qu'employeur. Cette question concerne principalement les fonctions administratives et techniques, pour lesquelles les enjeux d'attractivité apparaissent plus marqués, alors que l'attractivité de l'Ined auprès des chercheurs est bien établie.

Le comité souligne par ailleurs la diversité des actions de communication menées par l'Institut, qui contribuent à la diffusion des connaissances et à l'éclairage du débat public. Il l'encourage à poursuivre et à élargir ses efforts de pédagogie, notamment en renforçant les collaborations avec les acteurs du champ éducatif. **Il recommande également d'engager une réflexion sur une stratégie de valorisation et de marque employeur** adaptée à la taille de l'établissement et ciblée en priorité sur les métiers administratifs et techniques en tension, afin de soutenir durablement son attractivité.

Activités d'éditions et ouverture en accès libre

Les activités éditoriales de l'Ined reposent principalement sur trois types de publications : les revues *Population* et *Population et Sociétés*, ainsi qu'un ensemble de collections thématiques. *Population* est une revue scientifique de référence en démographie, reconnue à l'international et publiée en

⁶¹ Rapport d'auto-évaluation.

⁶² Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁶³ Rapport d'auto-évaluation.

français et en anglais⁶⁴. *Population et Sociétés*, destinée à un public plus large, propose des articles courts publiés mensuellement, également en deux langues, et bénéficie d'une forte notoriété⁶⁵ auprès des décideurs publics, des enseignants et des médias. En complément, l'Ined développe plusieurs collections d'ouvrages spécialisés couvrant différents champs de la discipline (démographie historique, démo-économie, méthodes, enquêtes). Ce bilan éditorial particulièrement riche mobilise fortement l'Institut, en particulier son service dédié.

Au sein de l'activité éditoriale, certains postes de dépenses demeurent sensibles, en particulier la traduction systématique en anglais des articles, essentielle pour le rayonnement international de *Population*. Plus largement, la pérennité du modèle d'accès ouvert « diamant », adopté pour l'ensemble des publications des Éditions, soulève des interrogations. De surcroît, l'absence de comptabilité analytique complète – intégrant notamment les coûts salariaux – limite l'évaluation globale des activités éditoriales, même si le service des Éditions réalise un suivi détaillé de ses dépenses de fonctionnement et de ses recettes. Il ressort du bilan et de l'audition que les activités éditoriales sont portées par une équipe particulièrement engagée et enthousiaste.

Au cours des dernières années, un effort soutenu a été engagé pour assurer la transition numérique et la diffusion en accès ouvert des contributions scientifiques des chercheurs de l'Ined via la plateforme ARCHINED, lancée en 2019. Celle-ci rassemble l'ensemble de ces contributions, qu'elles soient ou non éditées par les presses de l'Institut, et bénéficie d'un référencement complémentaire sur la plateforme nationale Cairn. Cette évolution s'est accompagnée d'un important travail de suivi des dépôts en accès ouvert et a contribué à renforcer la visibilité internationale des travaux de l'Ined, près de la moitié des consultations étant désormais réalisées depuis l'étranger.

Au-delà des aspects techniques et éditoriaux, cette transformation s'est accompagnée d'une réflexion juridique, portant à la fois sur les contrats d'édition et sur les enjeux de reproductibilité des travaux (référencement et accessibilité des données mobilisées). Une réflexion est par ailleurs engagée depuis plusieurs années autour du développement de *data papers*. Ce point est apprécié par le comité, même si cela n'a pas encore débouché sur des règles contraignantes.

Le comité engage l'Ined à poursuivre le soutien aux activités d'édition et de diffusion en accès ouvert, en l'accompagnant d'une réflexion sur les conditions de leur soutenabilité économique.

Déploiements des bonnes pratiques et responsabilité environnementale

L'Ined a mis en place une organisation cohérente garantissant le respect des principes éthiques et déontologiques, reposant sur plusieurs dispositifs complémentaires⁶⁶ : un comité d'éthique, un référent à l'intégrité scientifique, un référent déontologue et lanceur d'alerte, ainsi qu'un délégué à la protection des données.

Le comité d'éthique, en place depuis une dizaine d'années, fonctionne de façon collégiale et paritaire, avec des membres internes et externes. Il est saisi via un dispositif en ligne, instruit les dossiers et rend des avis après échanges éventuels avec les porteurs de projets. Il intervient principalement en amont des recherches et joue un rôle de conseil et de réflexion, en toute indépendance vis-à-vis de

⁶⁴ La revue *Population* est reconnue comme l'une des principales revues européennes de démographie, par son ancienneté, son comité éditorial international et sa forte insertion dans les réseaux internationaux de publication scientifique.

⁶⁵ Sa notoriété est attestée par plus de 500 000 consultations annuelles (dont plus de la moitié depuis l'étranger), environ 730 reprises médiatiques en 2024, et une diffusion directe auprès de 900 acteurs institutionnels.

⁶⁶ Rapport d'auto-évaluation.

la direction. **La direction pourrait toutefois davantage mobiliser le comité éthique sur des enjeux stratégiques, tels que l'usage de l'intelligence artificielle ou l'ouverture des données sensibles.**

L'intégrité scientifique est affichée explicitement comme un pilier de la crédibilité et de la légitimité de l'Ined avec une transparence sur les démarches et les méthodes, l'évaluation systématique par les pairs et l'ouverture des données⁶⁷. Depuis 2013, un référent est en place, et une organisation renforcée a été engagée récemment, avec des actions de formation, des outils⁶⁸ pour la reproductibilité et une adaptation des référentiels aux sciences sociales. Les saisines, peu nombreuses, concernent des questions d'autorat. Une coordination étroite existe avec le comité d'éthique, et des actions de sensibilisation communes sont menées, sur l'autorat, les libertés académiques ou encore les usages de l'intelligence artificielle. Des perspectives sont définies⁶⁹ pour renforcer encore ce dispositif (feuille de route, charte, enquête interne).

Le référent déontologue et lanceur d'alerte intervient sur les questions de conflits d'intérêts, de respect des règles et de signalement d'éventuelles infractions. Si les saisines restent limitées, ce dispositif souffre encore d'un manque de lisibilité, certaines sollicitations relevant en réalité de problématiques internes hors de son champ. Un effort de clarification et de sensibilisation apparaît nécessaire. Le délégué à la protection des données (DPD), essentiel dans un Institut menant de nombreuses enquêtes, veille au respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Son action reste encore peu détaillée et mise en valeur dans les documents analysés.

Ces dispositifs, globalement bien intégrés et fondés sur des principes d'indépendance, de neutralité et de confidentialité, favorisent un climat de confiance. Leur coordination, déjà effective entre l'éthique et l'intégrité scientifique, gagnerait à être élargie au référent déontologue et au DPD. **Le développement de formations transversales adaptées aux spécificités de l'Ined (éthique, intégrité, données, IA, etc.) ainsi que la mise en place d'un plan d'action pluriannuel commun renforcerait davantage leur efficacité.** La direction pourrait également s'appuyer plus sur ces instances pour éclairer ses orientations stratégiques.

L'Ined s'est engagé dans une démarche⁷⁰ formalisée de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) depuis 2020, avec la mise en place d'un groupe de travail et la nomination d'une chargée de mission. Plusieurs actions ont été menées : recommandations sur les conditions de travail et l'égalité (voir la section IV.3), bilan des émissions de gaz à effet de serre, adhésion à un engagement national en faveur de la transition écologique, et élaboration d'un schéma directeur adopté en 2025. Ce dernier est assorti d'indicateurs et d'un comité de suivi chargé de sa mise en œuvre.

Si les enjeux de responsabilité environnementale sont désormais bien intégrés, leur mise en œuvre opérationnelle constitue le principal défi. Des marges de progression subsistent, par exemple, dans la mesure de l'empreinte carbone (encore difficile à isoler à l'échelle de l'Institut) et dans la gestion des déplacements scientifiques, avec un impact très inégal pour les chercheurs, en fonction de l'activité, de la période et de la localisation des différents congrès internationaux. **Une approche pluriannuelle de ces impacts, conjuguée à des politiques adaptées, par exemple en matière de mobilité, est nécessaire pour renforcer l'efficacité de la démarche de responsabilité environnementale.**

⁶⁷ Rapport d'auto-évaluation.

⁶⁸ L'Ined a développé des « kits de formation » pour favoriser la reproductibilité des résultats et a obtenu deux prix science ouverte des données de la recherche.

⁶⁹ Rapport d'auto-évaluation.

⁷⁰ Rapport d'auto-évaluation.

Nouveau contexte de la recherche

Le nouveau contexte de la recherche recouvre plusieurs évolutions majeures : le renouvellement des méthodes de collecte, de génération et d'analyse des données ; le développement de nouvelles sources, qu'elles soient administratives ou privées ; la montée en puissance de l'ouverture des données dans un cadre éthique et réglementaire strict ; l'interaction accrue avec la société civile ; la transformation du paysage médiatique, incluant la diffusion des fake news ; l'essor rapide de l'intelligence artificielle générative ; ainsi que la nécessité d'adapter les modes d'évaluation de la recherche à ces nouveaux enjeux.

Dans ce contexte, et à la suite des recommandations de la précédente évaluation ainsi que des contraintes liées à la crise sanitaire, l'Ined a démontré une réelle capacité d'innovation. Les équipes de recherche et les services d'enquêtes ont expérimenté de nouvelles approches méthodologiques : échantillonnage en réseau, dispositifs multilingues, exploitation de la base Nautile-Fidéli de l'Insee, méthodes mixtes (entretiens, focus groups, observations), collectes multimodales, ainsi que diverses expérimentations (incitations financières, tests cognitifs ou de faisabilité). Cette dynamique s'inscrit dans une tradition de modernisation continue des outils d'enquête et de traitement des données, appuyée sur une organisation mutualisée et réactive des fonctions de soutien.

Les technologies numériques ouvrent désormais des perspectives significatives pour la collecte, l'analyse, mais aussi la traduction, l'édition et la gestion des données. **L'Ined doit se positionner clairement sur les enjeux numériques en définissant une stratégie cohérente, adaptée à ses moyens et construite avec ses partenaires.** Cela suppose une réflexion sur les infrastructures informatiques, à mutualiser autant que possible, en intégrant des exigences de sécurité, de continuité d'activité et de sobriété énergétique, en lien avec le Campus Condorcet.

Un enjeu central réside dans la capacité de l'Institut à ne pas manquer le tournant de l'IA générative, ce qui implique un renforcement des compétences et des moyens. Cette ambition doit toutefois être conciliée avec des contraintes de soutenabilité, une forte pression budgétaire - notamment sur la masse salariale - et des difficultés d'attractivité pour certains postes de support stratégique.

L'Ined doit poursuivre et amplifier ses actions de formation, afin d'accompagner les chercheurs dans leurs interactions avec la société civile et les médias. L'Institut, déjà pionnier en science ouverte, doit consolider cette position pour répondre aux exigences croissantes de partage et de valorisation des données.

Enfin, face à la transformation des modalités d'évaluation de la recherche, l'Ined devra s'engager pleinement dans la mise en œuvre de ses engagements récents, dans le prolongement de son adhésion à CoARA⁷¹. Cela suppose **l'élaboration d'un plan d'action structuré, en lien étroit avec les instances internes et l'écosystème scientifique, afin d'aligner ses pratiques d'évaluation avec les évolutions nationales et européennes.**

⁷¹ Rapport d'auto-évaluation.

Gouvernance, organisation et fonctionnement internes

Recommandation 7 : Élaborer rapidement une trajectoire économique permettant de préserver l'équilibre budgétaire ainsi que la capacité de l'établissement à porter sa stratégie. Finaliser les outils de suivi du budget et de son exécution. Mettre en place une programmation pluriannuelle des moyens, notamment en définissant des mesures concrètes d'économie lors des dialogues de gestion avec l'ensemble des structures, et en élaborant un schéma pluriannuel des emplois et des effectifs, adossé à une réflexion sur les priorités stratégiques et les ressources mobilisables.

Recommandation 8 : Améliorer l'attractivité des postes en élaborant une réflexion stratégique et un plan d'action structuré autour de plusieurs axes : la régulation de la charge de travail des équipes et des services, en intégrant dès la conception des projets de recherche leur impact sur les activités support ; la mutualisation de certaines fonctions ou missions - hors celles relevant de l'identité de l'Institut ou indispensables à sa réactivité - à l'échelle du Campus Condorcet, afin d'élargir les perspectives professionnelles des agents ; enfin, la mise en place d'un baromètre social – à l'échelle de l'Institut - destiné à évaluer l'attractivité des postes et les conditions de travail des personnels.

Gouvernance et organisation

La gouvernance de l'Ined s'organise autour de trois instances principales conformes au cadre des EPST - conseil d'administration, conseil scientifique et commission d'évaluation -, dont l'articulation est effective. Malgré plusieurs changements intervenus au cours de la période (direction, présidences du conseil scientifique et de la commission d'évaluation), la continuité de la gouvernance est restée satisfaisante.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement et fonctionne dans de bonnes conditions, avec une participation active de ses membres et un dialogue fluide avec la direction. Les échanges sont ouverts et couvrent un large éventail de sujets⁷², dont les questions budgétaires, comme l'ont montré les entretiens menés par le comité. Il a accompagné l'établissement face aux difficultés financières en demandant des analyses approfondies et une réflexion sur la soutenabilité de son modèle économique. Toutefois, la participation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche y apparaît réservée, ce qui ne facilite pas les discussions sur ces enjeux cruciaux.

Le conseil scientifique présente un fonctionnement ouvert, structuré et apprécié. Il rend des avis formalisés sur les activités scientifiques, les projets d'unités et les recrutements, et participe au suivi du contrat d'objectifs. Son activité demeure toutefois centrée sur la formulation d'avis relatifs aux activités en cours de l'Ined, et très peu sur l'élaboration de réflexions prospectives. Face à des évolutions rapides, son rôle devrait être renforcé en amont des orientations stratégiques et sur des enjeux émergents (Europe, données, interdisciplinarité).

La commission d'évaluation constitue une instance essentielle, chargée de l'évaluation des chercheurs et des recrutements. Son fonctionnement est rigoureux et bien organisé, avec une

⁷² Entre autres, il a été régulièrement informé de l'affaire Éric Zemmour, depuis le dépôt de la plainte par l'Ined en 2021 jusqu'à la condamnation définitive pour diffamation publique de l'éditorialiste, prononcée par un arrêt de la Cour de cassation le 27 janvier 2026.

composition équilibrée et compétente. Elle fait néanmoins face à une charge de travail importante et à un manque de lisibilité des priorités stratégiques de l'établissement, qui complique les classements des candidatures. Une clarification des orientations de recrutement par la direction apparaît nécessaire. Les arbitrages entre profils très génériques et profils plus spécialisés sont rendus difficiles par le très faible nombre de postes ouverts ; cette situation est reconnue par la commission d'évaluation, le conseil scientifique et la direction. Le renouvellement complet des membres de la commission d'évaluation à chaque mandature freine la continuité des pratiques, et une meilleure prise en compte des évolutions liées à l'évaluation de la recherche (notamment dans le cadre de CoARA) pourrait être envisagée (voir section III.8).

Dans l'ensemble, les trois instances fonctionnent de façon satisfaisante, avec une bonne participation et une articulation efficace. Elles assurent un pilotage de qualité de l'établissement, même si une implication plus forte et plus précoce dans les réflexions stratégiques renforcerait leur rôle.

L'Ined s'appuie sur une organisation claire, combinant unités de recherche, services d'appui mutualisés et services administratifs. Cette organisation favorise l'efficacité du soutien à la recherche et le développement d'un fort esprit collectif, mais suppose en contrepartie une coordination étroite⁷³. La direction a mis en place plusieurs niveaux de réunions régulières (hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles), associant direction, responsables d'unités et services supports. Ces instances assurent une bonne circulation de l'information, une coordination efficace et une réactivité appréciée⁷⁴ pour la gestion courante.

Le comité observe toutefois que ces espaces d'échange semblent principalement centrés sur l'opérationnel, y compris pour le comité de direction, les discussions stratégiques étant réservées à des moments spécifiques (évaluation par le Hcéres, élaboration du COP) et reposant largement sur une dynamique ascendante. Si celle-ci garantit un bon ancrage dans les activités, elle peut limiter l'anticipation des évolutions majeures.

Un renforcement des espaces de réflexion stratégique, ainsi qu'une implication plus en amont des instances de gouvernance, permettrait de mieux anticiper les transformations du contexte scientifique et institutionnel, notamment en matière de soutenabilité du modèle économique et de positionnement à long terme.

Ressources, programmation et pilotage pluriannuels

Sur la période considérée, l'Ined a connu une forte progression de ses ressources propres, traduisant son dynamisme scientifique et sa capacité à porter et gérer des projets complexes. Les financements dont ceux de l'ANR ont significativement augmenté⁷⁵, tout comme ceux liés à des projets structurants tels que LifeObs, Elfe ou encore le Labex iPOPs.

Malgré cette dynamique, le modèle économique du socle d'activité apparaît fragilisé depuis 2023. Les derniers exercices budgétaires font apparaître un solde budgétaire déficitaire, de l'ordre de 2 M€ en 2024 comme en 2026, compensé par des prélèvements sur la trésorerie. Cette situation appelle la définition et la mise en œuvre rapide d'une trajectoire économique qui garantirait l'équilibre budgétaire et préserverait la capacité de l'établissement à porter ses missions et ses ambitions stratégiques.

⁷³ Rapport d'auto-évaluation.

⁷⁴ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

⁷⁵ Les dépenses sur conventions de recherche ont progressé de 147 % entre 2020 et 2024.

La masse salariale constitue un point de vigilance majeur. Elle représente désormais une part très élevée de la subvention pour charges de service public (96 % en 2026), avec un plafond d'emplois quasi saturé. Cette évolution résulte à la fois de facteurs exogènes (mesures règlementaires, glissement vieillesse technicité) et de choix internes visant à maintenir les effectifs, notamment par le remplacement systématique des départs ainsi que par l'anticipation de futurs départs à la retraite.

Face à ces enjeux, l'Ined a engagé des actions⁷⁶ visant à renforcer le pilotage de ses moyens : amélioration du suivi des conventions, meilleure traçabilité des flux financiers, évolution des pratiques de gestion, renforcement de l'accompagnement administratif des projets et structuration des fonctions support. Des premières mesures d'ajustement budgétaire ont été mises en œuvre (réduction de certaines dépenses, augmentation des frais de gestion), dont l'impact gagnerait à être consolidé et partagé.

L'établissement a engagé une démarche de clarification de son modèle économique, en isolant les activités relevant du socle pérenne et en renforçant le suivi infra-annuel de ses indicateurs⁷⁷. Le développement d'un système d'information décisionnel constitue à cet égard un levier majeur, **qui pourrait être utilement complété par la mise en place d'une comptabilité analytique afin d'affiner l'analyse des coûts et d'éclairer les choix d'allocation des ressources.**

Des efforts de mutualisation ont été amorcés, par exemple dans le domaine logistique, et pourraient être étendus à d'autres fonctions (archivage, protection des données, sécurité des systèmes d'information), afin d'optimiser l'utilisation des moyens.

Le comité salue les efforts engagés par l'Ined pour améliorer sa situation financière, tout en estimant nécessaire de renforcer cette démarche par la définition d'orientations plus explicites. **Il préconise la mise en place d'une programmation pluriannuelle des moyens, intégrant des mesures d'économie clairement définies dans les dialogues de gestion, ainsi que l'élaboration d'un schéma pluriannuel des emplois et des effectifs en cohérence avec la stratégie, les missions et les ressources de l'établissement.** Dans cette perspective, une attention particulière devra être portée à l'articulation des projets et des initiatives avec les enjeux de soutenabilité budgétaire, en tenant compte des contraintes exogènes, notamment celles liées au glissement vieillesse technicité, ainsi que de l'impact du développement des activités de recherche sur les fonctions support.

Politique de ressources humaines

1. Attractivité et recrutement des personnels

L'Ined dispose d'une attractivité internationale affirmée, mais se trouve confronté, comme de nombreux établissements publics, à un environnement marqué par la forte compétitivité du marché de l'emploi. Le comité souligne que l'Ined prend en considération ces enjeux⁷⁸ et salue les mesures mises en place pour organiser et dynamiser sa politique de ressources humaines. La labellisation HRS4R⁷⁹ obtenue en 2023 constitue à cet égard un levier important pour promouvoir un environnement de recherche de qualité, transparent et éthique, en alignant les pratiques de gestion de l'établissement sur la Charte et le Code européens de la recherche. Il importe néanmoins que l'Ined veille à évaluer les effets de ces dispositifs sur sa politique de ressources humaines.

⁷⁶ Rapport d'auto-évaluation.

⁷⁷ Ces éléments ont été fournis en réponse à des questions complémentaires posées par le comité d'évaluation.

⁷⁸ Rapport d'auto-évaluation.

⁷⁹ La *Human resources strategy for researchers* (HRS4R), stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs, vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements œuvrant dans le domaine de la recherche en matière de recrutement et de conditions de travail des chercheurs.

Depuis 2019, l'Ined a défini, dans le cadre du dialogue social, des lignes directrices portant sur la promotion, la rémunération et les parcours professionnels, structurant sa politique de ressources humaines et à en renforcer la transparence. Ces orientations ont été actualisées en 2024, en vue de consolider la visibilité et la cohérence de la gestion des personnels.

L'Ined a mené une politique active⁸⁰ de recrutement. Cette progression témoigne de sa capacité à maintenir un potentiel humain suffisant pour soutenir le développement de ses projets, en particulier sur ressources propres. Cependant, une augmentation importante et continue du nombre de personnels contractuels est observée, ceux-ci représentant désormais 42 % de l'effectif total en ETPT⁸¹. Cette évolution concerne à la fois les chercheurs (+7) et les personnels ITA (+10) et traduit simultanément le dynamisme des projets de recherche et les difficultés de recrutement de personnels titulaires, en particulier sur les fonctions support. Face aux tensions rencontrées sur certains métiers, notamment dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'informatique et du juridique, l'Ined est conduit à recourir à des personnels contractuels lorsque les recrutements de titulaires ne peuvent être pourvus.

Le comité souligne que, dans ce contexte, l'objectif prioritaire n'est pas de réduire le recours aux personnels contractuels, mais d'en favoriser l'intégration et de sécuriser les parcours professionnels. **Il préconise, à cet effet, la mise en œuvre d'actions pluriannuelles, telles que l'ouverture de concours susceptibles d'intéresser certains de ces agents, ainsi qu'un accompagnement à leur préparation.**

S'agissant des chercheurs, l'Ined a fait évoluer son dispositif de recrutement, à travers la dématérialisation des concours et la mise en place de procédures bilingues (français-anglais), favorisant ainsi l'internationalisation et la diversification des candidatures, avec un niveau d'attractivité élevé. Le comité souligne la volonté de l'établissement d'orienter le recrutement selon un équilibre thématique et disciplinaire. Cette démarche demeure toutefois partiellement mise en œuvre et se heurte à des contraintes liées au nombre extrêmement limité de postes ouverts. Dans ce contexte, l'identification des compétences à maintenir, à développer ou à intégrer apparaît comme un enjeu central pour assurer la cohérence entre la politique de recrutement et les priorités scientifiques de l'établissement.

Face aux tensions sur les emplois, aux départs à la retraite nombreux et à la perspective de la fin du Labex iPOPs, développer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC), tant pour les fonctions support que pour la recherche, constitue donc un enjeu stratégique majeur. Bien que mentionnée dans le rapport d'auto-évaluation, cette démarche ne constitue pas encore un levier pleinement opérationnel de la politique d'emploi de l'Ined. **La mise en place d'une politique pluriannuelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) soutenable, alignée sur les priorités scientifiques et les besoins des fonctions support, est donc un impératif pour les mois à venir.**

2. Parcours professionnels et conditions de travail

L'Ined souligne la nécessité de proposer des parcours professionnels adaptés, en particulier pour les personnels ITA, pour renforcer son attractivité et la fidélisation des agents. Les perspectives de promotion et de mobilité interne apparaissent toutefois limitées, et l'accompagnement par la formation pourrait être davantage développé. L'établissement organise actuellement entre 400 et 700 journées de formation par an, couvrant un large éventail de thématiques, incluant les domaines

⁸⁰ Sur la période considérée, l'effectif a enregistré une augmentation de 18 agents, dont 11 chercheurs et 7 personnels ITA.

⁸¹ Ce chiffre inclut 57 ETPT de contractuels de recherche financés sur fonds propres et hors plafond d'emploi ; sur les 194 ETPT sous plafond, la part des contractuels s'établit à 28 %.

métiers, les langues, la prévention, la santé et la sécurité, la préparation à la promotion ainsi que le développement des compétences professionnelles. Les grands axes du plan de formation ont été formalisés en 2025, ce qui est salué par le comité. **Celui-ci préconise de poursuivre et de renforcer ces actions, en s'appuyant sur la mutualisation de certaines formations avec les établissements du Campus Condorcet et sur le développement de réseaux métiers, pour soutenir la montée en compétences des agents et consolider leur sentiment d'appartenance.**

Les entretiens ont mis en évidence des vacances de postes persistantes, liées aux difficultés de recrutement sur des métiers en tension, ainsi qu'une fragilité croissante dans la stabilité des équipes administratives et techniques. Cette situation affecte la continuité du service, la gestion des projets et est susceptible de générer des risques psychosociaux. Dans ce contexte, **le comité recommande de mieux réguler la charge de travail des équipes**, en tenant compte de l'impact des projets sur leurs activités, et de mettre en place un processus décisionnel pour prioriser les projets au regard de leur soutenabilité administrative. Pour certains métiers en tension, **il encourage également la poursuite de l'adaptation de la politique indemnitaire**. Enfin, la mutualisation de certaines fonctions ou activités à l'échelle du Campus Condorcet, notamment en informatique, en finances et en ressources humaines, est préconisée pour consolider et diversifier les compétences, tout en améliorant la continuité du service.

Pour les chercheurs, la promotion interne est effective, avec 6 concours de directeur de recherche pourvus par des chargés de recherche de l'Ined. L'évaluation individuelle, tous les trois ans, est assurée par le Ceva (voir la section IV.1) sur la base de rapports d'activités. L'accompagnement des doctorants et jeunes chercheurs est organisé, avec suivi annuel, ateliers sur le montage de projets, mentorat et préparation post-thèse. L'Ined offre un environnement favorable au soutien des chercheurs dans leurs activités, avec appui pour la valorisation, la diffusion internationale et la communication, y compris via des formations de media-training.

Afin d'accompagner les évolutions nécessaires en pilotage de la politique de ressources humaines, **le comité recommande de réfléchir à la mise en place d'un baromètre social**, proportionné à la taille de l'établissement, évaluant l'attractivité et les conditions de travail des personnels. Véritable outil de pilotage, ce dispositif permet de mesurer la satisfaction au travail, les parcours professionnels, le niveau de confiance dans l'institution, la motivation à s'y projeter ainsi que le sentiment d'appartenance. Il contribuerait à objectiver les perceptions des personnels et à appuyer le pilotage de la politique de ressources humaines.

S'agissant de la politique d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations et le harcèlement, le rapport d'auto-évaluation mentionne la désignation de référents ainsi que l'organisation de séances d'information à destination des personnels. **L'Ined gagnerait à renforcer cette politique en élaborant un plan cohérent, avec des mesures concrètes de recrutement, de promotion, de rémunération et de management.**

Gestion et fonctionnement interne

Le fonctionnement de l'Ined repose sur une organisation administrative globalement bien organisée, faisant l'objet d'ajustements réguliers pour répondre aux besoins de l'établissement. Plusieurs services - les enquêtes, les méthodes, les systèmes d'information, les relations internationales et la communication - sont mutualisés au bénéfice des unités de recherche, renforçant l'optimisation des moyens et des compétences.

À l'échelle du Campus Condorcet, certaines mutualisations apparaissent particulièrement abouties, telles que la création d'Humathèque pour les services documentaires, ou encore la gestion partagée de fonctions logistiques, incluant la sûreté, la sécurité incendie et l'accueil. La mise en commun d'équipements destinés à l'organisation de colloques, de conférences ou d'actions « sciences et

société » renforce la richesse et l'attractivité du campus, tant sur les plans scientifique que logistique. Dans une logique de mutualisation, **le comité encourage l'Ined à participer au développement d'une politique sociale et culturelle à l'échelle du campus**, qui constituerait un levier supplémentaire d'attractivité et de cohésion.

Dans une logique de modernisation, l'Ined a engagé plusieurs actions visant à simplifier et dématérialiser ses procédures, à formaliser ses règles de gestion et à renforcer les interactions entre services support et équipes de recherche (ingénierie de projets, expertise, formation, traduction). Conformément aux recommandations formulées en 2019, l'établissement a entrepris une refonte de ses systèmes d'information. Le système financier est désormais bien organisé sur le volet budgétaire, même si le déploiement des procédures de dépenses reste à finaliser. Les outils de suivi financier et des conventions, renforcés en 2024, améliorent significativement la capacité de pilotage. En revanche, le système d'information des ressources humaines (SIRH) demeure incomplet et son déploiement apparaît encore fragile. **La finalisation rapide du SIRH constitue donc un enjeu prioritaire**, tant pour la qualité de gestion que pour l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité de l'établissement. **La modernisation de l'intranet, identifiée comme un besoin, aiderait également à renforcer la diffusion de l'information et l'appropriation des dispositifs internes.**

Dans le domaine de la commande publique, la mise en œuvre d'une politique d'achat structurée a permis de professionnaliser la fonction, d'améliorer la programmation des achats et d'assurer une meilleure intégration avec le système d'information financier. L'Ined a engagé une démarche de contrôle interne, avec l'élaboration en 2023 d'une cartographie des risques⁸² validée par le conseil d'administration. **Les efforts en cours doivent permettre de traduire cette cartographie en outils opérationnels de pilotage et de poursuivre la consolidation du dispositif de contrôle interne**, pour soutenir la prise de décision et le suivi de la trajectoire financière.

Compte tenu des menaces accrues, l'Ined veille à la sécurité de ses infrastructures informatiques⁸³. Le projet de sécurisation du système d'information par une redondance sur un site de secours (mené en collaboration avec l'EPCC) constitue un premier pas et une priorité. Au-delà, l'établissement doit renforcer la sécurisation de ses réseaux et de ses données, ainsi que la sensibilisation des personnels. Eu égard aux enjeux et aux difficultés de recrutement dans ce domaine, une réflexion relative au positionnement du service informatique au sein de l'organisation apparaît également opportune.

Le comité recommande l'élaboration d'un schéma directeur pluriannuel des systèmes d'information, intégrant les besoins d'investissement, les enjeux de sécurité et de renouvellement des infrastructures, ainsi qu'un plan de continuité et de reprise d'activité. Le partenariat avec le campus Condorcet constitue à cet égard un levier important.

Intégration et fonctionnement du site Condorcet

La période évaluée correspond aux premières années d'installation de l'Ined sur le Campus Condorcet. Dans ce contexte, la direction a engagé une réflexion sur les modalités de mutualisation à l'échelle du site, privilégiant une logique de partage ciblé des compétences et des moyens plutôt qu'une fusion des services. Des limites claires ont été définies : les services d'appui à la recherche, en particulier le service des enquêtes, ne sont pas considérés comme mutualisables avec des partenaires extérieurs, dans la mesure où ils constituent un élément central de l'identité et du positionnement de l'Ined. Des formes de coopération ponctuelle avec des partenaires peuvent néanmoins être envisagées. À l'inverse, certaines fonctions, telles que le SMTD (Service des

⁸² Rapport d'auto-évaluation.

⁸³ Information recueillie au cours des entretiens lors de la visite d'évaluation.

méthodes de traitement des données), s'inscrivent déjà pleinement dans la dynamique de site, notamment à travers la mise en œuvre de formations ouvertes aux partenaires du Campus.

L'installation est globalement jugée réussie par les personnels, y compris pour le volet documentaire avec l'Humathèque. La recherche de synergies est globalement perçue de façon positive. Des retours font néanmoins état de certaines limites liées à la centralisation de fonctions à l'échelle du Campus, en particulier en ce qui concerne la maintenance d'infrastructures, avec des délais d'intervention parfois allongés. Certains domaines se prêtent à un renforcement des mutualisations, notamment l'appui juridique spécialisé, pour lequel une approche partagée permettrait de mieux prendre en charge les situations complexes.

L'implantation s'est déroulée dans des conditions contraintes, tout en favorisant les collaborations entre personnels d'appui et l'émergence de dynamiques collectives, telles que des ateliers de la donnée et des communautés de pratiques. Les collaborations entre chercheurs apparaissent en revanche plus ponctuelles, le plus souvent liées à des projets ou à des événements spécifiques.

À moyen terme, certaines mutualisations apparaissent inévitables dans les domaines des systèmes d'information et de la sécurité, de la gestion et du stockage des données, ainsi que du droit du numérique. Le comité soutient toutefois la volonté de l'Ined de maintenir une distinction claire⁸⁴ de ses services d'appui à la recherche, pour préserver à la fois sa soutenabilité opérationnelle et son identité scientifique, étroitement liée à la production de données et à la conduite de grandes enquêtes.

Dans l'ensemble, le sentiment d'appartenance au Campus tend à se renforcer, ouvrant des perspectives de coopération accrues. Le comité encourage l'Ined à poursuivre la réflexion engagée avec les établissements partenaires, en développant des mutualisations ciblées et efficaces, tout en veillant à préserver les spécificités et les équilibres propres à l'établissement.

⁸⁴ Rapport d'auto-évaluation.

Conclusion

En conclusion, l'Ined confirme sa position d'acteur central dans le champ des sciences de la population, en s'appuyant sur une identité scientifique forte, une production de données structurante et une capacité reconnue à éclairer les politiques publiques et le débat sociétal. Siège de plusieurs sociétés savantes dans le domaine, ayant investi dans le bilinguisme français-anglais pour son importante activité d'éditeur, il bénéficie d'une très forte reconnaissance à l'international, qui s'est accrue en Europe et se concrétise par de nombreux partenariats.

Malgré sa taille modeste, l'Institut assure l'ensemble de ses missions grâce à des services d'appui dédiés. L'analyse de ses activités et de ses résultats montre la richesse et la cohérence de son modèle, fondé sur une recherche pluridisciplinaire de haut niveau, étroitement articulée à la production, à l'exploitation et à la diffusion de données originales. L'Ined se distingue par un savoir-faire reconnu dans ce domaine, lui permettant de couvrir l'ensemble du cycle de la donnée, de développer des méthodologies innovantes et de s'inscrire dans les transformations contemporaines de la recherche, en matière de science ouverte et de diversification des sources de données. La qualité de ses contributions à l'appui aux politiques publiques, son engagement dans la formation par la recherche, ainsi que ses actions de diffusion des connaissances, y compris sur des thématiques sensibles, et d'ouverture à la société, constituent des atouts majeurs.

Parallèlement, l'évaluation souligne plusieurs enjeux importants. La nécessité de renforcer le pilotage stratégique de la recherche, en associant plus en amont les instances de gouvernance, apparaît comme un levier essentiel pour mieux anticiper les évolutions importantes qui se dessinent : les transformations du paysage des données, tant du point de vue des sources que des traitements, marquées par le développement rapide de l'intelligence artificielle, des infrastructures numériques et l'évolution continue des cadres réglementaires, appellent une réflexion approfondie sur le positionnement de l'Ined à moyen terme, incluant des actions ciblées en matière de sécurité, d'accès aux données sensibles et de développement des compétences.

Ces enjeux s'inscrivent dans un contexte de soutenabilité économique fragilisée par la montée des contraintes exogènes et par l'absence d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle partagée, affectant de plus en plus les ressources financières et humaines. La soutenabilité du modèle économique de l'Institut constitue ainsi un point de vigilance majeur, qui appelle la définition rapide d'une trajectoire pluriannuelle des moyens, en concertation avec les ministères de tutelle, articulée à une réflexion sur les grandes priorités. Dans ce contexte, le renforcement de l'attractivité des postes d'appui, l'élaboration d'une politique de ressources humaines à moyen terme, l'attention portée aux conditions de travail et aux opportunités offertes par le Campus Condorcet, où l'Institut s'est bien intégré, apparaissent essentiels.

L'Ined dispose d'atouts considérables : une reconnaissance scientifique internationale, une forte capacité d'innovation méthodologique, un rôle central dans les réseaux nationaux et européens, ainsi qu'un positionnement unique à l'interface entre recherche, données et action publique. Pour les années à venir, l'enjeu principal réside dans sa capacité à consolider ce modèle, à définir ses grandes priorités stratégiques dans un paysage en forte évolution et à sécuriser ses ressources, pour continuer à répondre aux grands défis démographiques contemporains.

Ainsi, sous réserve d'une clarification de son positionnement stratégique et des moyens associés, l'Ined est en mesure de poursuivre et d'amplifier sa contribution essentielle à la connaissance des populations et à l'éclairage des politiques publiques, dans un contexte où les enjeux démographiques sont appelés à prendre une importance croissante.

Forces

- Une position scientifique de référence, en France comme à l'international, fondée sur la production de données originales et de fortes compétences méthodologiques.
- Une approche pluridisciplinaire solide, adossée à une identité scientifique affirmée.
- Un rôle majeur d'appui aux politiques publiques.
- Une activité éditoriale soutenue et une capacité reconnue de diffusion et valorisation des connaissances.
- Une dynamique partenariale structurante.
- Un engagement fort dans la formation par la recherche.
- Des fonctions support de qualité.

Faiblesses

- Un pilotage stratégique à affirmer.
- Une soutenabilité économique fragilisée par des contraintes exogènes croissantes et l'absence d'une programmation pluriannuelle des moyens et des activités.
- Une dépendance importante de certaines activités structurantes au Programme d'Investissement d'Avenir
- Des services d'appui sous tension.
- Une stratégie en matière de production et d'exploitation des données à développer au regard des nouveaux enjeux.
- Une politique de formation doctorale et d'encadrement à ajuster.
- Des marges de progression dans le positionnement européen.

Recommandations principales

Recommandation 1 Définir une stratégie à moyen terme et hiérarchiser les activités afin de répondre aux enjeux des prochaines années dans le domaine. Consolider le positionnement de l'Ined aux niveaux national, européen et international, en l'appuyant sur un plan d'action portant sur les ressources, dans un contexte d'incertitude économique.

Recommandation 2 (adressée à l'État) : Assurer à l'Ined un soutien pérenne et une vision pluriannuelle de ses moyens, notamment pour les enquêtes, par exemple dans le cadre du futur contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), condition indispensable à la continuité de ses missions, qui fondent la place de la France dans un domaine au cœur des grands enjeux sociétaux mondiaux.

Recommandation 3 Poursuivre et renforcer les coopérations avec les établissements du campus et l'établissement public Campus Condorcet, tout en consolidant le rôle national de l'Ined et ses partenariats avec les autres institutions.

Recommandation 4 Renforcer l'investissement dans les réseaux européens en s'appuyant sur des partenariats stratégiques et en améliorant l'accompagnement des équipes dans l'élaboration et la gestion des projets. Chercher à affirmer au plan européen le rôle de l'Ined comme interlocuteur de référence sur les questions démographiques.

Recommandation 5 Impliquer plus en amont les instances de gouvernance et de direction - en particulier le conseil scientifique - dans la co-construction de la stratégie scientifique - afin de développer une réflexion plus prospective et stratégique, ainsi qu'un suivi renforcé de sa mise en œuvre.

Recommandation 6 Mener une réflexion de fond sur la stratégie et le positionnement à moyen terme de l'Ined en matière de données (collecte, exploitation, mise à disposition), de sécurité informatique et d'usage de l'intelligence artificielle, dans un contexte de transformation rapide des sources, des acteurs, des méthodologies, des infrastructures et du cadre réglementaire, tant au niveau national qu'euro péen. Renforcer prioritairement la sécurité des données, développer la sensibilisation des personnels à ces enjeux, et déployer rapidement - en s'appuyant sur des solutions existantes - des dispositifs élargis de traitement sécurisé des données granulaires et/ou sensibles issues des enquêtes, pour les chercheurs, qu'ils soient internes ou externes à l'établissement.

Recommandation 7 Élaborer rapidement une trajectoire économique permettant de préserver l'équilibre budgétaire ainsi que la capacité de l'établissement à porter sa stratégie. Finaliser les outils de suivi du budget et de son exécution. Mettre en place une programmation pluriannuelle des moyens, notamment en définissant des mesures concrètes d'économie lors des dialogues de gestion avec l'ensemble des structures, et en élaborant un schéma pluriannuel des emplois et des effectifs, adossé à une réflexion sur les priorités stratégiques et les ressources mobilisables.

Recommandation 8 Améliorer l'attractivité des postes en élaborant une réflexion stratégique et un plan d'action structuré autour de plusieurs axes : la régulation de la charge de travail des équipes et des services, en intégrant dès la conception des projets de recherche leur impact sur les activités support ; la mutualisation de certaines fonctions ou missions - hors celles relevant de l'identité de l'Institut ou indispensables à sa réactivité - à l'échelle du Campus Condorcet, afin d'élargir les perspectives professionnelles des agents ; enfin, la mise en place d'un baromètre social – à l'échelle de l'Institut - destiné à évaluer l'attractivité des postes et les conditions de travail des personnels.

Observations du directeur



www.ined.fr

Réf : n° 2026.016/200

Aubervilliers, le 6 juillet 2026

Le directeur de l'Ined

à

Monsieur Nicolas Arnaud
Directeur du Département
Organismes de l'HCERES

Objet : Observations du directeur suite au rapport d'évaluation de l'Ined

La direction de l'Ined a pris bonne note du présent rapport d'évaluation du Haut Conseil, et lui est reconnaissante pour l'analyse approfondie et l'approche constructive dont il a fait preuve. Elle se félicite de l'appréciation très positive de la production, de l'action et de l'organisation de l'institut durant la période 2020-2024. Que ce soit dans ses missions de production scientifique, de formation à la recherche par la recherche, de diffusion et de valorisation des résultats, d'information du grand public et d'expertise auprès des autorités, l'Ined a fait preuve de dynamisme et d'innovation, en s'insérant au mieux dans les réseaux nationaux et internationaux de la recherche.

Ce rapport complète utilement celui, très positif, publié en mai 2025 par le Haut Conseil, relatif à l'activité scientifique des équipes de recherche de l'Institut pendant la période 2018-2023¹.

Pour autant, le Conseil a identifié des fragilités potentielles de l'établissement, liées notamment à la fin programmée de financements par les Programmes d'investissement d'avenir (PIA) et à l'imprévisibilité des ressources pérennes de l'établissement, mais aussi à certaines équipes d'appui et de soutien en tension. Le bilan d'activité montre bien que l'Ined répond aux sollicitations, aux appels à projets, et sait saisir les opportunités (notamment dans le cadre des différentes vagues du PIA, de la formation doctorale, de la science ouverte, des liens sciences et société, conformément aux recommandations de ses tutelles...), la contrepartie étant le risque d'une certaine « surchauffe » pour le personnel tant scientifique qu'administratif dans un contexte où les effectifs permanents ne peuvent évoluer que très marginalement.

¹ Le rapport complet est disponible : <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/ined-institut-national-etudes-demographiques-1> « Avis Global : L'évaluation de l'Ined met en évidence un institut de recherche d'excellence, solidement ancré dans son domaine, avec une production scientifique significative et une forte reconnaissance nationale et internationale. Son dynamisme et sa capacité à s'adapter aux évolutions sociétales et méthodologiques en font un acteur majeur des sciences de la population. Cependant, certains défis organisationnels et financiers doivent être relevés pour garantir la pérennité de son excellence. »

En synthèse, le comité fait une lecture largement positive de l'action de l'Ined pendant la période examinée et attire sa vigilance sur sa capacité à poursuivre à ce rythme et dans cette dynamique durant les années à venir.

La direction de l'Ined fait siennes plusieurs des recommandations du Haut Conseil, et proposera de les intégrer dans le Contrat d'objectif et de performances qui doit être conclu cette année avec ses tutelles. Il s'agit notamment des recommandations relatives à l'explicitation de la « politique de la donnée » de l'Ined (règles d'accès dans un esprit de science ouverte, sécurité des systèmes d'information, intelligence artificielle), à l'approfondissement des coopérations au sein du Campus Condorcet, à l'approfondissement de son insertion dans des réseaux européens en sciences de la population, ou encore à la formalisation d'une stratégie de ressources humaines proactive, en particulier concernant le personnel ingénieur, technicien et administratif.

Concernant les recommandations 1 (« Définir une stratégie de moyen terme et hiérarchiser ses activités ») et 7 (« Elaborer [...] une trajectoire économique permettant de préserver l'équilibre budgétaire... »), elles sont la traduction de la constatation par le Haut Conseil de l'impossibilité pour l'Ined de poursuivre au même rythme le développement de ses dynamiques d'activités, dans un contexte de restriction de moyens. Le rapport n'indique pas de domaines où l'activité actuelle de l'Ined soit inutile, trop développée ou même insuffisamment sélective. Il suggère plutôt quelques pistes de développement ou d'approfondissement. Il nous conviendra donc de faire des choix, ce qui impliquera probablement de nécessaires renoncements.

La direction de l'institut proposera à ses tutelles, pour les années à venir, une plus forte sélectivité dans ses projets, et conditionnera des objectifs plus ambitieux à la possibilité de mobiliser des moyens nouveaux ou spécifiques. Concernant la conception d'une trajectoire économique cohérente avec ses ambitions, elle figure bien dans nos intentions, malgré les incertitudes signalées dans le rapport.

Tout en étant conscient des limites liées à la situation des finances publiques du pays, l'Ined soutient la recommandation 2 adressée par le Haut Conseil à l'État quant à l'affirmation d'un soutien pérenne et prévisible à l'Institut et à ses enquêtes, dans un contexte socio-économique où les questions illustrées et enrichies par les recherches de l'institut resteront au cœur des préoccupations de la société et des autorités : baisse de la natalité, vieillissement de la population et montée des questions de dépendance, persistance des inégalités entre groupes sociaux, diversification des parcours migratoires nationaux et internationaux et de leurs corollaires en terme d'intégration, etc.

La recommandation 5 relative à la gouvernance scientifique prospective, et notamment au rôle plus stratégique qui pourrait être confié au Conseil scientifique de l'Ined, repose sur la constatation que ce dernier joue un rôle de contrôle, de validation et de conseil des activités scientifiques mais pas, jusqu'à présent, d'impulsion à moyen ou long terme.

La façon dont, habituellement, l'Ined construit périodiquement ses projets scientifiques² est congruente avec la liberté académique dont jouissent ses chercheurs. Cette liberté a jusqu'à présent permis des ouvertures vers des axes de recherche novateurs et des approfondissements thématiques ou méthodologiques salués par les instances d'évaluation ou des jurys nationaux et internationaux, qui tendent à valider la pratique de l'institut. Par ailleurs, conformément à l'injonction qui leur est faite, la quasi-totalité des chercheurs bénéficient de moyens issus de ressources propres, obtenus dans un contexte concurrentiel en réponse à des appels d'offre d'organismes tiers. Il apparaît difficile, dans ces conditions, de les contraindre à s'intégrer, en plus, dans une programmation scientifique plus centralisée. Enfin le très petit nombre de recrutements annuels rend difficile l'utilisation de cet outil pour orienter la politique scientifique de l'institut.

Ces éléments de contexte n'empêchent pas d'envisager une évolution explicite du rôle du Conseil scientifique : ce dernier, par exemple, pourrait être plus associé au suivi de l'exécution du programme scientifique actuel, à la discussion de la répartition des moyens qui lui sont consacrés et à la préparation des programmes scientifiques au-delà de 2030.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de toute ma considération.

François Clanché



Directeur de l'Ined

² Le projet scientifique pour la période 2026-2030 a été construit et approuvé en 2025 : <https://www.ined.fr/sites/default/files/2026-02/projet-scientifique-2026-2030.pdf>

Membres du comité d'évaluation

Roxane SILBERMAN

Présidente du comité d'évaluation

Présidente du Comité consultatif européen de la statistique (ESAC)

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, Roxane Silberman est directrice de recherche émérite au CNRS. Ses travaux en sociologie quantitative, très utilisateurs des grandes bases de données de la statistique publique, portent sur l'immigration et le devenir des populations qui en sont issues. Directrice du Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie (LASMAS)-Institut du Longitudinal, aujourd'hui Centre Maurice Halbwachs, de 1998 à 2005, elle a contribué à l'ouverture de l'accès aux grandes bases de données individuelles de la statistique publique à la recherche. Son rapport de 1999 sur *Les sciences sociales et leurs données* a conduit à la création du Réseau Quetelet et de l'infrastructure Progedo dont elle a été la première directrice, infrastructure nationale pour les données et les méthodes en sciences sociales quantitatives. Elle a coordonné le projet européen *Data without Boundaries* pour faciliter l'accès transnational aux microdonnées en Europe. Elle est depuis 2015, conseillère scientifique du Centre pour l'accès sécurisé aux données confidentielles (CASD) et siège comme membre qualifié au bureau du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Depuis 2023, elle préside l'*European Statistical Advisory Committee (ESAC)*, comité consultatif du système statistique européen.

Armelle ANDRO

Professeure de démographie à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Armelle Andro est professeure à l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux, qui s'appuient principalement sur des enquêtes quantitatives et des démarches participatives, portent sur le genre, la sexualité et la santé sexuelle et reproductive dans les sociétés multiculturelles. Elle a coordonné plusieurs projets nationaux et internationaux sur la prise en charge des mutilations génitales féminines en Europe (ExH, 2007, FGM-Prev 2014, RHCfor FGC, 2019) et a été *principal investigator* (PI) de l'étude sur l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive des femmes migrantes, réfugiées et isolées en France (Dsafhir, 2018). En tant que socio-démographe, elle a participé à l'enquête « Contexte de la Sexualité en France » (CSF-2006) et elle est actuellement co-PI de l'enquête « Contexte des sexualités en France » (CSF-2023) où elle analyse l'évolution des pratiques sexuelles au fil de la vie, les transformations liées au numérique dans les pratiques, l'éducation, la santé et les socialisations sexuelles.

Christophe BERGOUIGNAN

Professeur de démographie à l'Université de Bordeaux

Christophe Bergouignan mène ses recherches au sein du Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC, unité mixte de recherche Université de Bordeaux et CNRS). Il travaille sur la dynamique des populations et la vulnérabilité des parcours au Nord et au Sud (populations victimes de conflit ; géographie et mesure de la pauvreté ; populations infectées par le VIH), sur les projections et les simulations démographiques appliquées aux sous-populations du Nord et du Sud et sur l'analyse des mobilités et des migrations.

Directeur de l'institut d'études démographiques de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV entre 2006 et 2011, il est également sollicité par l'Observatoire Girondin de la pauvreté et de la précarité pour contribuer à plusieurs études sur les populations précaires (2008-2018).

Christophe Bergouignan est membre de la section Veille et Prospective du Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) de Nouvelle-Aquitaine de 2007 à 2014 ; il participe à des missions de consultation pour le Fonds des Nations Unies pour la Population (Burundi, 2002-2004) et pour la Banque Mondiale (Comores 2003) et il est membre, vice-président et président de plusieurs comités d'évaluation du Hcéres et de l'ANR.

Myriam CHRISTIEN

Directrice générale des services adjointe en charge du budget et des ressources humaines de l'Université Paris Cité

Après avoir été conseillère d'administration scolaire et universitaire (CASU), Myriam Christien rejoint l'Université Pierre et Marie Curie en tant que directrice des affaires juridiques, et elle y occupe par la suite les fonctions de directrice des relations internationales, puis de directrice générale des services adjointe en charge des fonctions supports. En 2017, elle participe à la fusion des universités Paris VI et Paris IV qui donnera naissance à Sorbonne Université. En 2018, au sein de Sorbonne Université elle devient directrice générale des services de la Faculté des sciences, poste qu'elle occupe jusqu'en 2020. Elle rejoint ensuite l'académie de Paris comme secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives. En 2024, elle revient dans l'enseignement supérieur comme directrice générale des services adjointe à l'Université Paris Cité, responsable du pôle ressources.

Patrick DEBOOSERE

Professeur émérite de démographie à la *Vrije universiteit Brussel* (VUB)

Patrick Deboosere a été directeur de l'Interface démographie, le centre de recherche d'étude des populations à la VUB, jusqu'en 2016. Il enseigne la démographie à la VUB et a enseigné à l'Université Libre de Bruxelles. Ses recherches portent principalement sur la santé de la population, le vieillissement et les inégalités socio-économiques en matière de mortalité et de santé. Il a également publié des travaux sur les ménages, les migrations et la démographie urbaine. Patrick Deboosere est reconnu comme un expert dans l'utilisation des données administratives à des fins de recherche scientifique et a été membre de plusieurs groupes de travail internationaux (UE, OCDE). Il est président de la *Vereniging voor Demografie* (Association pour la démographie) et préside actuellement le Conseil supérieur de la statistique de Belgique.

Mickaël MENAGER

Directeur de recherche Inserm à l'Institut Imagine, vice-président Science ouverte de l'Université Paris Cité

Mickaël Ménager est directeur de recherche à l'Inserm. Depuis 2018, il est responsable de l'équipe SCInflaNet (Single-cell Inflammatory responses and multi-OMICs Network team) à l'Institut Imagine (Hôpital Necker, Paris). Depuis 2020, il dirige également le laboratoire de développement technologique Single-Cell@Imagine.

Avec son équipe il explore la complexité de la réponse immunitaire innée et de l'inflammation grâce à la génération de données massives à l'échelle unicellulaire, combinée à des outils d'intelligence artificielle en biologie computationnelle.

Depuis 2023, il est Vice-président Science ouverte à l'Université Paris Cité et membre de la *task force* de l'Institut Imagine pour le programme « Partenariat patient en recherche ».

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation a commencé par des échanges entre l'Ined et le Hcéres en septembre 2024. Suite à ces échanges, un document spécifique intitulé « Principaux éléments de problématique pour l'évaluation 2025 de l'Ined » qui intègre notamment les attentes de l'Ined et celles de ses ministères de tutelle concernant l'évaluation a été rédigé et rendu public sur le site du Hcéres en janvier 2025. Entre janvier et juin 2025, l'Ined a préparé son rapport d'auto-évaluation en s'appuyant sur les « Éléments de problématique » et sur le *Référentiel d'évaluation des organismes de recherche* du Hcéres. Le président directeur général de l'Ined a aussi pu exprimer ses attentes concernant l'évaluation lors d'un entretien avec la présidente du comité d'évaluation en juin 2025.

Le comité d'évaluation a tenu deux réunions préparatoires, en juillet 2025 et en octobre 2025.

La visite d'évaluation s'est déroulée sur le site de l'Ined à Aubervilliers du 26 au 28 novembre 2025. Au cours de ces trois journées, le comité d'évaluation a mené 38 entretiens. Ces entretiens ont permis au comité d'entendre de nombreuses personnes en position de responsabilité au sein de l'Ined, des personnels travaillant au sein de l'organisme, les représentants du personnel au Conseil d'administration et des membres de différentes instances (comité d'éthique, conseil scientifique, conseil d'administration, commission d'évaluation). Ces entretiens visaient à approfondir la compréhension des activités, de l'organisation et du fonctionnement de l'Ined ainsi que ses relations avec ses partenaires extérieurs. Ainsi, le comité a rencontré des partenaires européens et internationaux, mais aussi de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le programme de la visite d'évaluation comprenait également des sessions de travail du comité d'évaluation à huis clos, permettant aux membres du comité de partager les principales observations et de commencer à identifier les points clés du rapport d'évaluation. Le comité a ensuite travaillé à la rédaction du rapport d'évaluation, qui a été revu avec le Hcéres et approuvé collégialement par le comité d'évaluation.

Le rapport d'évaluation a ensuite été soumis à l'Ined pour qu'il formule ses remarques sur de possibles erreurs factuelles, omissions, incompréhension, formulations impropres ou assertions mal fondées. Enfin, il a été demandé au président directeur général de l'Ined de rédiger sa lettre d'observations, qui est insérée dans la version finale du rapport.

Liste d'acronymes

A	
ANR	Agence nationale de la recherche
C	
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CoARA	Coalition for Advancing Research Assessment
COMP	Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance
COP	Contrat d'Objectifs et de Performance
E	
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
Elfe	Étude longitudinale Française depuis l'Enfance
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
ERC	European Research Council
G	
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GUIDE	Growing Up In Digital Europe
H	
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation et de la recherche scientifique
HRS4R	Human resources strategy for researchers
I	
IA	Intelligence artificielle
Ined	Institut national des études démographiques
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
ITA	Ingénieurs et personnels techniques et la recherche
M	
MASAS	Mission d'analyse et de suivi des activités scientifiques de l'Ined
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
O	
OMS	Organisation mondiale de la santé
P	
PIA	Programme d'Investissements d'Avenir
R	
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
U	
UMR	Unité mixte de recherche

Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- Monsieur Stéphane Régnier, conseiller scientifique,
- Madame Valentine Vigné, chargée de projet.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres
Coralie Chevallier, Présidente

